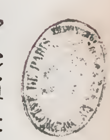
QUESTION DE MEDECINE,

DANS LAQUELLE ON EXAMINE,

Si c'eſt aux Medecins qu'il appartient de traiter les Maladies Veneriennes, & ſi la Sureté publique exige que ce ſoient des Medecins qui ſe chargent de la cure de ces Maladies.



*Par M*** Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris.*



A PARIS,

M. DCC. XXXV.

APPROBATION.

De Messieurs les Docteurs Regens de la Faculté de Medecine de Paris.

NOUS ancien Doyen, Docteurs Regens de la Faculté de Medecine de Paris, commis par elle pour lire un manuscrit intitulé, *Question de Medecine, dans laquelle on examine si c'est aux Medecins qu'il appartient de traiter les Maladies Veneriennes, & si la Sureté publique exige que ce soient des Medecins qui se chargent de la cure de ces Maladies, par M. B* L* F** notre Confrere, y avons reconnu la profonde science qui a toujours honoré l'Ecole de Medecine de Paris, & les preuves incontestables du droit acquis de tout tems aux Medecins de traiter les Maladies Veneriennes. Cet Ouvrage, en désabusant le Public de la pensée où on l'a mis, que ces Maladies appartiennent aux Chirurgiens, convaincra de cet abus tous ceux qui ne se nourrissent pas de préjugés, & que l'opinion populaire ne gouverna jamais. Nous approuvons donc au nom de la Faculté cet important morceau de Medecine sur la matiere la plus intéressante pour la sureté du Public & pour le repos des Familles. Fait à Paris ce vingt-cinq Juin mil sept cens trente-cinq.

Signez, HECQUET, FINOT, CHEVALIER, BOYER.

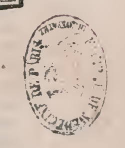
Approbation de la Faculté de Medecine de Paris.

NOUS soussigné Docteur Regent & Doyen de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, Vû le rapport de Messieurs Hecquet, Finot, Chevalier & Boyer, Commissaires nommés pour examiner un manuscrit intitulé *Question de Medecine, dans laquelle on examine si c'est aux Medecins qu'il appartient de traiter les Maladies Veneriennes, &c. Par M. B** L* F* Docteur Regent de ladite Faculté.* Déclarons avec plaisir qu'elle consent qu'il soit imprimé. Fait à Paris ce 26 Juin 1735.

Signé, RENEAUME, *Doyen.*

De l'Imprimerie de QUILLAU, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université & de la Faculté de Medecine, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation.





QUESTION
DE MEDECINE,

Sçavoir si c'est aux Médecins qu'il appartient de traiter les Maladies Vénériennes, & si la Sureté publique exige que ce soient des Médecins qui se chargent de la Cure de ces Maladies ?



IL PAROÎTRA sans doute étrange à quelques personnes de voir proposer comme un problême une vérité des plus incontestables. C'est, dira t on, une Question décidée. Les maladies Vénériennes sont très difficiles & très dangereuses ; les Médecins sont en fait de maladies plus éclairés que personne ; ce sont d'ailleurs des hommes de confiance ; ainsi il est hors de doute que l'on doive y avoir recours, lorsque l'on en est attaqué.

Mais malheureusement c'est le petit nombre qui pense de cette maniére. L'on croit ordinairement qu'il ne convient pas aux Médecins de se mêler des maladies Vénériennes, & que la cure de ces maladies dépend uniquement des Chirurgiens. Presque tout le monde s'abandonne au préjugé commun ; & peut-être même auroit-on sujet de penser, que l'intérêt qu'ont les Chirurgiens d'autoriser cette Erreur populaire, les au-

roit portés jusques à prévenir en leur faveur les Magistrats les plus éclairés. Car on est bien persuadé, que si ces Illustres Conservateurs du Bien public étoient convaincus, que la sureté des Citoyens exige que ce soient des Médecins qui se chargent de la Cure de ces maladies, & s'ils étoient instruits des abus qui se commettent dans le traitement qu'en font les Chirurgiens, leur Zéle s'animeroit contre un préjugé si funeste à la Vie des hommes.

L'examen de cette Question devient donc nécessaire, pour détromper le Public qui s'égare sur ses proprés intérêts, ou du moins pour suggérer à ceux qui sont chargés de veiller à sa sureté quelques réflexions sur cette importante matiére, qui par la qualité de son espéce échaperoit peut-être à leurs recherches & à leur érudition.

La Médecine est un art impénétrable au vulgaire, & l'habitude où sont les hommes de parler & de juger des choses qu'ils connoissent le moins, a fait de cet Art une source inépuisable de préjugés, qu'il est aussi difficile d'effacer, qu'il seroit impossible d'instruire le Public des principes d'une Science aussi relevée.

Mais il faut tout autrement penser des personnes éclairées, qu'il est aussi aisé de faire revenir des préjugés communs, qu'il est rare de les y voir tomber; & c'est d'ailleurs attaquer le mal dans son origine, que de désabuser ceux en qui le public a justement placé sa confiance, & aux sentimens desquels il fait gloire de se conformer.

De toutes les maladies qui attaquent le Corps humain il n'en est aucune qui ne regarde directement les Médecins, & dont la cure puisse avec sureté pour le public être remise en d'autres mains.

Le rétablissement d'une machine composée de ressorts aussi délicats & aussi artistement arrangés que le sont les parties de notre Corps, est sans contredit un des plus grands efforts dont l'Esprit humain soit capable; la connoissance de ses dérangemens, que la Nature a mystérieusement cachée à nos yeux, ne nous les indiquant que par des signes, qu'une expérience à la vérité & une observation de plusieurs siécles ont transmis jusques à nous, exige dans ceux qui s'y appliquent une pénétration singuliére, les différentes propriétés des Médicamens, dont les effets ne sont salutaires, qu'autant qu'ils sont conduits avec la circonspection la plus judicieuse, font du traitement des maladies un Art que les Médecins eux-mêmes, instruits comme ils le sont de la structure

du Corps humain, de la nature de ses dérangemens, & de la qualité des remédes, n'exercent, quelquefois qu'en tremblant; & il faut convenir qu'on ne peut être trop éclairé dans une profession qui traite de la Vie des hommes, & dans laquelle les moindres fautes sont de la derniére conséquence.

Mais puisqu'il est vrai de le dire de toutes les autres maladies, quel juste motif auroit-on d'en excepter les Vénériennes?

Ces maladies, soit que l'on considére leur essence, qui consiste dans une corruption corrosive du suc même nourricier des Parties; soit que l'on examine leurs signes, qui sont des plus équivoques; soit que l'on fasse attention à leurs symptomes, qui sont des plus terribles; soit enfin que l'on réfléchisse sur la nature des remédes employés pour les guérir, qui sont les plus puissans, & par conséquent les plus redoutables, si on commet la moindre faute dans leur administration, ces maladies, dis-je, méritent sans doute l'attention la plus sérieuse du Médecin le plus éclairé.

En effet dans la Vérole, les accidens qui se manifestent à la surface du corps, ne sont que de foibles indices du vice & de la corruption de l'intérieur. C'est toute la Masse des humeurs qui se trouve infectée du venin le plus contagieux; c'est la Lymphe nourriciére, c'est-à-dire la liqueur qui arrose & qui pénétre le plus intimement toutes les Parties, qui s'arréte dans son cours & qui contracte l'acreté la plus corrosive, d'où naissent des Douleurs affreuses dans la substance même de toutes les parties du corps, des Bubons, des Ulcéres, des Caries, des Exostoses, &c.

D'un autre côté les maux Vénériens ont des signes qui leur sont communs avec des maladies d'une nature toute différente. Les Praticiens de bonne foi ne peuvent se dissimuler la difficulté qu'il y a souvent de distinguer dans les personnes du sexe les différentes espéces de Pertes blanches. La Goutte, les Rhumatismes violens & invétérés, les Taches, les Ulcéres & les douleurs Scorbutiques, &c. ont quelquefois avec les signes de la Vérole une analogie, qui exige dans ceux qui traitent cette derniére maladie, non seulement la connoissance des accidens qui lui sont propres, mais encore celle des maladies, avec lesquelles elle pouroit être confondue par tous autres que par de grands Médecins.

Les Complications, toujours dangereuses dans les Maladies, sont dans celles-ci d'autant plus funestes, que souvent elles s'accordent moins avec la nature des remédes Antivénériens; & ce-

pendant rien n'eſt plus ordinaire que de voir la Vérole compliquée avec la Phthiſie, le Crachement de ſang, la diſpoſition à l'Apoplexie, &c. ſans parler de la Groſſeſſe des femmes: Circonſtances qui demandent des lumiéres ſupérieures, pour éviter autant qu'il eſt poſſible tous les écueils d'un pareil traitement.

Les autres maladies obſervent dans leurs cours une eſpéce de régularité, leurs ſymptomes ſont déterminés, leurs révolutions ſont connues; mais la Vérole eſt un Prothée, qui change de forme dans les différens ſujets qu'elle attaque.

Enfin dans les maladies Vénériennes, il faut tout prendre ſur ſoi & tout attendre des remédes. La Nature, qui ordinairement opére elle-même une partie de la guériſon, tandis que le Médecin agit de concert avec elle, ne paroît ici faire aucun effort pour ſe ſoulager. Elle ne nous offre que corruption; & ſi elle agit, ce n'eſt que pour ſe détruire.

Quels ſujets d'allarme ne pourois-je pas tirer de l'énergie & de l'efficacité des Médicamens mercuriels, lorſqu'ils ſont dirigés par un Jugement moins éclairé que celui des Médecins! Les Coliques, les Dyſenteries, les Convulſions, les Paralyſies ſont les ſuites ordinaires de ces puiſſans remédes imprudemment adminiſtrés; & la ſuffocation du malade ſuit de près la Salivation, ſuſcitée ſans précaution & pouſſée ſans meſure.

Ce ſont cependant des maladies de cette importance que l'on abandonne aux Chirurgiens, ce ſont des remédes de cette nature que l'on confie entre leurs mains. Les plus prudens, que dis-je? les plus prévenus contre les Médecins ne ſe croiroient pas en ſureté, s'ils n'avoient recours aux Maîtres de l'art, lorſqu'ils ſont attaqués des maladies les moins compliquées; & l'on remet aux ſoins des Chirurgiens, des Corps dans leſquels la maladie a infecté la partie du Sang la plus pure, a pénétré la ſubſtance des Parties, & s'eſt inſinuée juſques dans les Os mêmes; on remet à leurs ſoins des malades tourmentés par les plus cruelles douleurs, rongés par les Ulcéres les plus fetides & les plus virulens; on leur abandonne avec ſécurité une maladie, qui ne céde qu'à l'adminiſtration périlleuſe du plus puiſſant (a) des remédes, & qui ne peut être guérie que par une fonte générale de toutes les humeurs du Corps, & par un renouvellement preſque entier de la ſubſtance des Parties qui le compoſent.

C'eſt la remarque que faiſoit un célébre & ſçavant Méde-

(a) Le Mercure ou vif Argent.

cin (a) d'Angleterre, en déplorant le ſort des perſonnes attaquées de cette maladie, qui outre l'atrocité de leur mal, ont encore à eſſuyer les dangers, auxquels les expoſe l'impéritie de ceux qui trompent le Public en ſe donnant pour des guériſſeurs.

Il arrive même, par un funeſte enchaînement d'abus, que les Chirurgiens entreprennent de préparer les Médicamens mercuriels qu'ils employent, tandis que pour les emplâtres & les onguens les plus ſimples, ils ſont obligés d'avoir recours aux Apothicaires, qui par leur état, & par une étude continuelle de la Pharmacie, ſont les ſeuls ſur la ſcience & ſur la fidélité deſquels on puiſſe compter dans la préparation des remédes.

Le Mercure, déja ſi dangereux entre les mains des Chirurgiens, lors même qu'il ſeroit artiſtement apprêté, le devient donc encore bien davantage, par les mauvaiſes préparations qu'ils en font ſans ſuivre d'autre régle (b) que leur caprice; & il eſt étonnant que le Public, qui eſt toujours la victime des abus qui ſe commettent en Médecine, ne ſente pas qu'il convient auſſi peu aux Chirurgiens de préparer des remédes, qu'il ſieroit mal aux Apothicaires d'exécuter des opérations de Chirurgie.

Mais, ces réflexions, que j'ai juſqu'à préſent expoſées ſeulement comme des raiſons de douter de la ſcience des Chirurgiens, & comme des précautions contre la confiance aveugle que l'on met en eux, quel degré de force n'acquerent-elles pas, lorſque l'on voit ces ſujets de doute & d'allarme ſe réaliſer tous les jours dans cette grande Ville? En effet, pour ne parler que des malades, qui ſemblent échapés des mains de la mort, afin de publier les dangers qu'ils ont encourus, quel affreux ſpectacle préſentent à la vûe ces prétendus convaleſcens, qui ſortent des Boutiques chirurgicales, ſemblables à des Squelets ambulans, les Dents vacillantes, s'ils ne les ont perdues, les Membres tremblans s'ils ne ſont paralytiques, affligés pour le reſte de leurs jours, des plus facheu-

(a) GUALTERUS HARRIS. *Tract. de Lue Venereâ*, Quàm infelix igitut & miſera eſt infectorum conditio, qui duplices ſuſtinent pœnas, damnanturque tum atrociſſimi morbi cruciatibus, tum rudis agyttæ ignorantiæ periculoſæ! quaſi leviſſimi quilibet affectus peritiam medicam jure efflagitarent, morbus verò maximè anceps, medulliſque penitùs infixus, cuivis illitterato poſſit tutò demandari!

(b) C'eſt aux Médecins à régler la préparation des médicamens mercuriels, de même qu'ils déterminent la compoſition de tous les autres remédes tant internes qu'externes. Il eſt peu de Facultés & de Colléges de Médecine dans l'Europe, qui pour répondre aux vœux des Magiſtrats attentifs à la ſureté publique, ou même par ordre des Princes, n'ayent dreſſé des Diſpenſaires que les Apothicaires ſont obligés de ſuivre. Toutes ces Pharmacopées ont ſinguliérement preſcrit la préparation des médicamens mercuriels, & notamment le *Codex Medicamentarius* de la Faculté de Médecine de Paris, que le Parlement a revêtu de ſon autorité.

ſes infirmités par le reméde qui devoit les guérir, & bien heureux encore dans cette extrême miſere s'ils ne conſervent pas des reſtes de leur premiere maladie. Mais combien plus déplorable eſt leur état, ſi l'on conſidere qu'un pareil traitement n'a peut-être eu d'autre motif que l'avarice de celui qui l'a fait; ou ſi l'on réfléchit que l'uſage du Mercure n'étoit devenu néceſſaire qu'à l'occaſion d'une Vérole, produite par des remédes mal adminiſtrés, (a) & dont ces malades n'avoient d'abord que quelques préliminaires.

N'y auroit-il pas lieu de reclamer le Miniſtere des illuſtres Magiſtrats, qui ſont les dépoſitaires de la Sureté publique. L'avidité du gain, que ſemblent exciter ces maladies dans les Chirurgiens qui les traitent, ne juſtifieroit que trop cette accuſation, & l'expérience ne l'autoriſeroit pas moins, ſi l'on fait attention aux ſommes exorbitantes (b) qu'exigent certains Chirurgiens, pour traiter des malades de la Vérole qu'ils ont, & ſouvent même qu'ils n'ont pas (c).

Les Médecins ont même remarqué dans cette maladie un Symptome bien capable de favoriſer l'avarice de ceux qui entreprennent de la traiter, ſans être d'une exacte probité. (d) C'eſt la crainte perpétuelle, où ſont ceux qui en ont une fois été attaqués, de n'avoir pas été radicalement guéris: la moindre douleur de Rhumatiſme, ou le moindre autre accident les perſuade auſſitôt que le mal va reparoître; & il eſt auſſi fréquent de voir les Chirurgiens profiter de la crédulité de ces malades imaginaires, qu'il eſt pénible aux Médecins de guérir leur imagination de ce mal chimérique.

On s'imagine peut-être que les Chirurgiens acquiérent par l'habitude de traiter les maladies Véneriennes une Expérience qui leur ſert de guide dans les cures qu'ils font; mais outre que l'Expérience la plus conſommée n'eſt qu'une routine incertaine pour ne pas dire meurtriére, lorſqu'elle n'eſt pas dirigée par la prudence & par le diſcernement, combien ſont à plaindre les malheu-

(a) Les Praticiens ſçavent que les plus legéres maladies Vénériennes dégénérent ſouvent en Vérole par la mauvaiſe méthode de les traiter.

(b) Il y a tels Chirurgiens qui prennent juſques à deux mille livres pour une maladie Vénérienne, & l'on peut dire que la façon de s'en faire payer, *Clanculum in conclavi*, (comme dit HARRIS) *remotis arbitris, infectum tenentes ſub imperio quodam deſpotico vitæ ac mortis*, eſt auſſi odieuſe que la ſomme eſt exceſſive.

(c) C'eſt le ſieur DEVAUX Me Barbier-Chirurgien de la communauté de S. Côme, qui fait ce reproche à ſes Confreres, dans les remarques jointes à la traduction qu'il a faite d'un Traité ſur les maladies Vénériennes, composé par CHARLES MUSITAN Médecin de Naples. *A Trevoux* 1711. *Tom. I. pag.* 331.

(d) FREIND, Hiſt. de la Médecine, p. 286.

reuſes victimes des expériences que font de pareils Obſervateurs? il s'agit de la Vie des hommes, & ils font des expériences ſans voir ce qu'ils font ; Car il ne faut pas s'abuſer, il eſt un Génie des expériences & des obſervations : la Nature toute découverte qu'elle paroit ne ſe laiſſe pas voir à tout le monde : ce n'eſt qu'après de pénibles études & de laborieuſes recherches, que les Eſprits qu'elle a le plus favoriſés, commencent à appercevoir quelque choſe dans ſes Myſtéres.

Les belles Lettres qui en ornant l'eſprit le rendent ſuſceptible des autres connoiſſances, la juſteſſe & la facilité dans le raiſonnement que procure l'étude de la Philoſophie, l'eſprit de diſcuſſion que fournit l'examen des matiéres de Phyſique, la netteté dans les idées, la ſolidité dans le jugement, & l'étendue du génie que communiquent toutes ces Sciences, en obligeant de concevoir, de combiner, & de raſſembler ſous un ſeul point de vûe tant de différentes matiéres, la lecture enfin des anciens Auteurs, qui nous rend propres les travaux des Médecins de toutes les Nations & de tous les Siécles, ſont les proviſions que les Médecins amaſſent pour ſe mettre en état d'acquerir dans le traitement des maladies une Expérience éclairée.

N'eſt-il pas plus ſage de confier ſa Vie entre les mains de Gens, qui joignent à cette Expérience des lumiéres capables de guider leurs pas, & qui dans l'incertitude que l'on affecte de reprocher à la Médecine, ſont certainement plus aſſurés que tous autres, par l'étude continuelle qu'ils font de la Nature & de ſes reſſorts ?

C'eſt donc les Médecins qui ſont ſeuls en état de pénétrer la nature & les cauſes les plus reculées des maladies Véneriennes, d'en débrouiller les ſignes équivoques par la connoiſſance qu'ils ont de toutes les autres maladies, de dévoiler les différentes formes ſous leſquelles elles ſemblent ſe cacher, de concilier les remédes avec les différentes complications, de manier en Maîtres & de retourner de différentes façons les médicamens les plus énergiques, de ſoutenir enfin la Nature chancelante, en agiſſant ſelon les vûes qu'elle ſe propoſe elle-même dans la guériſon des autres maladies.

Qu'il me ſoit permis d'ajouter à toutes ces raiſons un autre motif de la confiance dûe aux Médecins pour le traitement des maladies Véneriennes, ce ſont les ſentimens d'honneur & d'une probité à toute épreuve, requis dans ceux qui ſe mêlent

de les traiter : Sentimens que procure ordinairement une Education telle que les Médecins la reçoivent dans leur jeunesse.

S'il étoit possible qu'il restât encore quelque doute sur le droit que les Médecins ont de traiter les maux Vénériens, & sur la confiance qu'ils méritent à cet égard, l'Histoire de cette cruelle maladie retracée sous les yeux suffiroit pour en convaincre, & on conviendra facilement que ceux qui en ont de tout tems recherché les Causes, approfondi la Nature, prescrit les Remédes, sont les seuls véritablement capables d'en diriger la Cure.

Sans examiner le sentiment de ceux qui croyent trouver dans les Auteurs anciens la description des accidens de cette maladie, il est toujours vrai de dire, que dans ces tems reculés la cure de ces accidens prétendus véroliques étoit remise aux soins des Médecins, puisque c'est chez eux (a) que se trouve le détail de ces maladies & des Remédes qu'on employoit pour les guérir.

Mais quelque puissant préjugé que forme en faveur de cette opinion l'antiquité du libertinage, auquel les hommes ne se sont que trop abandonnés de tout tems, il est certain que sur la fin du quinziéme Siécle, la Vérole se manifesta de façon qu'elle surprit également par sa nouveauté le Peuple & les Médecins.

Les différens noms (b) que les Nations différentes lui donnérent dans cet abord, en se la reprochant les unes aux autres, font bien voir qu'elle leur étoit auparavant inconnue ; & le concert des Médecins voisins de ce tems, (c) qui s'accordent à la décrire comme une maladie nouvellement apparue, & dont la tradition

(a) HIPPOCRATES *Epidem. lib. 3. Sect. 3.* GALENUS *lib. 6. de Locis affect. cap. de Colis affectibus.* Idem. *lib. de composit. Medicam: c. 8. ad Pudendorum affectiones.* MESUES *Medicinae Particularium cap. 3. de Saphati.* AVICENNA *Canonis Medicinæ lib. 4. fen. 7. Tract. 3. de curâ Sahafati.* GUILIELM. DE SALICETO, Professeur à Verone, en 1270, *Chirurgiæ cap. 48. de Pustulis albis, Sissuris, & corruptionibus quæ fiunt in virgâ & circa præputium, propter coitum cum meretrice, vel fœdâ, vel aliâ de causâ.* BERNHARDUS GORDONIUS, Médecin & Professeur de l'Université de Montpelier, en 1305, *Lilii Medicinæ Part. 7. cap. 5. de Passionibus virgæ.* GUIDO DE CAULIACO, Docteur de Montpelier, en 1353, *Chirurgiæ tract. 6. cap. 7. de Calefactione & fœditate in virgâ propter decubitum cum muliere fetidâ.* VALESCUS DE TARANTA, Médecin de Montpelier, en 1418, *Philonii Pharmacut. lib. 6. cap. 5. de ulceribus & pustulis Pudendi.* Idem, *Philonii Chirurg. cap. 17. de malo mortuo.* &c.

(b) Le mal de Naples, le mal François, le mal Espagnol, le mal des Indes.

(c) NICOLAUS LEONICENUS, célébre Médecin & Professeur à Ferrare, qui vivoit du tems que la Vérole commença à paroître, *Lib. de Morbo Gallico, Papiæ*, 1506. CASPAR TORELLA, Médecin du Pape Alexandre VI. & depuis Evêque de S. Juste, *Tractatu de Pudendragrâ.* ANTON. SCANAROLUS, Mutinensis Médicus, *Disputatione de morbo Gallico, Bononiæ*, 1498. ANTON. BENIVENIUS, célébre Philosophe & Médecin de Florence, en 1495, *Tractatu de abditis & mirandis morborum & Sanationum causis.* PETRUS MAYNARDUS, Veronensis, Médicus, *Tractatu 1. de morbo Gallico.* JOANNES ALMENAR, Médecin Espagnol & Professeur en Médecine, *Libro de morbo Gallico, Papiæ*, 1516. JACOBUS CATANEUS DE

tradition populaire, ni les Médecins leurs prédéceſſeurs ne leur avoient rien appris, prouve bien la nouveauté de ſon origine.

La Vérole eſt donc du nombre de ces maladies nouvelles, (a) qui n'ont pas toujours affligé les hommes; & c'eſt à l'année 1494 (b) que l'on doit rapporter l'époque de ſa naiſſance en Italie, d'où elle ſe répandit bientôt dans toute l'Europe, & enſuite dans les autres parties du Monde.

C'eſt auſſi dans ce même tems, que les Médecins commencérent les immenſes recherches qu'ils n'ont depuis ceſſé de faire ſur cette maladie. Leur émulation, qui ne s'eſt point ralentie dans la ſuite, alla d'abord ſi loin, que dès l'année 1536, c'eſt-à-dire quarante-deux ans après que cette maladie eut commencé à paroître, on imprima en un Volume (c) les Ouvrages des plus excellens Médecins de ce tems ſur la méthode de la traiter : & trente ans après, ce Recueil conſidérablement augmenté parut à Veniſe (d) en deux Tomes *in folio*.

Le nombre prodigieux de ces Ecrits & de ceux qui depuis ſont ſortis de la plume des Médecins ſur la même maladie, eſt un témoignage bien éclatant de l'application qu'ils ont toujours eue à en décrire les ſignes, à en obſerver les accidens, à expliquer les différentes formes ſous leſquelles elle ſe préſente, à en examiner la nature & les cauſes, à rechercher les remédes les plus puiſſans, à rectifier & rendre plus efficace l'uſage de ceux qui étoient déja connus, à établir enfin des méthodes de guérir plus ſures, moins dangereuſes, & moins cruelles.

Les Médecins traitérent d'abord cette maladie, comme on avoit traité juſques alors les maladies de la Peau. (e) La ſaignée,

LACUMARCINO, Genuenſis artium & Medicinæ Doctor, *tractatu de morbo Gallico*. JOANNES DEVIGO, Médecin du Pape Jule II, *tract. de morbo Gallico*, *Lugd*. 1518. &c.

(a) Le Rachitis, auparavant inconnu, parut dans la partie Occidentale de l'Angleterre vers l'année 1640, GLISSONIUS, *Tract. de Rachitide*, *cap*. 1. Le Scorbut, inconnû aux Médecins Grecs & Arabes, éclata à la fin du 15e. ſiécle, FREIND, *Hiſt. de la Médecine*. La Sueur Angloiſe commença à paroitre en Angleterre l'an 1483, FREIND, *ibid*. La Cocluche parut pour la premiére fois en 1414, MEZERAY, *Hiſt. de France*. La petite Vérole & la Rougeole parurent au commencement du 10e. ſiécle, & étoient inconnues avant les Médecins Arabes RHASES, MESUE, AVICENNE, qui en ont les premiers donné la deſcription, &c.

(b) Sous le régne de CHARLES VIII. & ſous le Pontificat D'ALEXANDRE VI. pendant la conquête que ce premier fit du Royaume de Naples.

(c) Morbi Gallici conſideratio exquiſitiſſima a variis iiſdemque præſtantiſſimis Medicis conſcripta, *Baſileæ*, 1536, in 8°.

(d) De morbo Gallico omnia quæ extant apud omnes Medicos cujuſcumque nationis in unum corpus redacta, in quo de Ligno indico, Salſaparillâ; Radice Chinæ, Argento vivo, cæteriſque rebus omnibus ad hujus Luis profligationem inventis diffuſiſſima tractatio habetur, *Venetiis*, 1566.

(e) LEONIC[illegible] *Libro de Epidemiâ quam*

le Régime adouciſſant, le Bain, les Altérans, les Purgatifs furent la baſe de leur méthode, & les Onguens qu'ils preſcrivoient pour le panſement des Ulcéres & des Puſtules, étoient ordinairement compoſés de Médicamens déterſifs & deſſéchans, auſquels quelques-uns (a) ajoutoient un peu de Mercure ou de Sublimé.

L'inſuffiſance de cette méthode, qui ne faiſoit tout au plus que pallier le mal, engagea bientôt les Médecins (b) à joindre des remédes plus efficaces à ceux qu'ils avoient employés juſques alors, & l'obſtination de la maladie les invita à avoir recours aux Frictions mercurielles, recommandées par les Médecins Arabes (c) dans les maladies de la Peau les plus rebelles.

Mais la crainte qu'ils avoient que le Mercure n'ulcérât les gencives & la gorge, qu'il n'ébranlât les dents, & qu'il ne procurât la ſalivation, comme quelques Médecins (d) l'avoient déja remarqué longtems auparavant, le leur faiſoit preſcrire en petite (e) quantité; & encore en modéroient-ils les effets par l'uſage des Purgatifs, (f) en détournant vers les Inteſtins l'action avec

Itali morbum Gallicum, Galli verò Neapolitanum vocant. TORELLA, *tract. de Pudendagrâ.* Idem, *in Conſiliis adverſus Pudendagr.* SEBAT. AQUILANUS, célébre Médecin qui vivoit en 1508, *tract. de Morbo Gallico, cap.* 3. NATALIS MOMTHESAURUS, Veronenſis Medicus, *tract. de Diſpoſitionibus quas vulgò Mal Franzoſo appellant, cap.* 6. BENIVENIUS, *tract. de Morbo Gallico*, dans ſon livre *de abditis morborum Cauſis.* MAYNARDUS, *tract.* 2. *de Morbo Gallico.* LAURENTIUS FRISIUS, Médecin Allemand Sectateur d'Avicenne, *tract. de curandis Puſtulis, ulceribus, & doloribus morbi Gallici.*

(a) TORELLA, *Tract. de Pudendagrâ.* Idem, *tract. de ulceribus in pudendagrâ.* MONTHESAURUS, *tract. de morbo Gallico.* MAYNARDUS, *tract.* 2. *de morbo Gallico, cap.* 3.

(b) J. ALMENAR. CORADINUS GILINUS, *Artium & Medecinæ Doctor.* JOANNES BENEDICTUS, *Medecin Allemand.* WENDELINUS HOCK DE BRACKNAU, *Medecin de l'Univerſité de Boulogne.* GEORGIUS VELLA, *Brixienſis Phyſicus.*

(c) MESUE, *loc. cit. de Saphati.* Idem, *Antidotarii cap.* 11. *de unguentis ad Scabiem.* RHASES, *lib.* 5. *de re medicâ ad Regem Almanſorem, cap.* 28. *de Pruritu Scabie & magnis puſtulis.* AVICENNA, *Loco cit. de curâ Sabafati.* Idem, *ibid. cap.* 6. *de curâ Scabiei & prurităs.*

(d) ALSAHARAVIUS, Médecin Arabe qui vivoit dans le douziéme ſiécle, *lib. Practicæ tract.* 30. *cap.* 3. *de Linitione corporis Argenti vivi*, dit qu'il a vû ſouvent arriver après l'uſage des onguens mercuriels l'enflure de la bouche, de la langue, & du goſier, accompagnée de corroſion & de mauvaiſe odeur, & il traite de la cure de ces accidens. GUY DE CHAULIAC, *tract.* 6. *cap.* 3. dit que l'onguent Sarrazin, qui eſt un onguent mercuriel dont il donne la deſcription, fait ſortir les ſuperfluités par la bouche en bavant, ſi on oingt ſeulement les extrémités depuis le coude & le genoux. THEODORICUS, Moine, habile en Médecine & en Chirurgie, & Evêque de Cervie, qui vivoit en 1280, *Chirurgiæ, lib.* 3. *cap.* 49. *de malo mortuo*, propoſe comme un reméde aſſuré dans cette maladie les frictions avec les onguens mercuriels, dont il donne pluſieurs deſcriptions, & qu'il ordonne de continuer juſques à ce que l'humeur flue par la bouche.

(e) CORAD. GILINUS *in opuſculo de morbo Gallico.* J. BENEDICTUS, *lib. de morbo Gallico, cap.* 4.

(f) ALMENAR, *lib. de morbo Gallico, cap.* 4. WENDEL. HOCK DE BRACKENAU, *Menta-*

laquelle il se portoit ordinairement à la bouche.

JACQUES DE CATANE (a) paroit être le premier qui adopta la Salivation, & qui reconnut véritablement que rien n'étoit plus capable que le Mercure, *de résoudre les duretés pierreuses qui se forment dans cette maladie, & d'appaiser les douleurs que causent dans les Membranes & dans les Muscles de pareilles concrétions :* il indiqua les précautions qu'il faloit prendre, il se servit de la méthode (b) ancienne comme d'une préparation à l'usage du Mercure, & il fit voir en génie supérieur, que les mauvais effets que les Frictions mercurielles avoient produits entre les mains de quelques Empiriques, (c) ne devoient pas empêcher d'en espérer d'heureux succès, lorsqu'elles seroient employées par des mains plus sçavantes & plus éclairées.

En effet, quelques efficaces que soient les remédes, leurs bons effets dépendent toujours de la prudence de ceux qui les prescrivent; & s'il est avantageux de connoître des médicamens salutaires & spécifiques, l'on peut dire que cet avantage consiste principalement dans la science de les placer à propos. Il n'est que trop commun de voir les remédes qui passent pour les plus excellens, tels que l'Opium, le Kinkina, l'Emétique, &c. devenir meurtriers (d) entre les mains de ceux qui, instruits dès leur tendre jeunesse, à manier seulement le rasoir & la lancette, s'érigent en Médecins consommés, soit par l'ambition d'exercer une profession supérieure à leur état, soit par la facilité avec laquelle le

grâ sive tractatu de causis, præservativis, regimine, & curâ morbi Gallici, *Venetiis*, 1502, *cap.* 15. GEORG. VELLA, *opusculo de morbo Gallico. cap.* 7.

(a) JAC. CATANEUS, *tract. de morbo Gallico*, *cap.* 7. *de curatione morbi gallici per administrationem Malagmatum.*

(b) Idem *ibid.* Il prescrit dans les Chap. précédens la maniére de traiter la Vérole par la Diette, la Saignée, les Digestifs, les Evacuans, l'usage des Vipéres, & le Bain.

(c) TORELLA, *Dialogo de dolore in pudendagrâ*, déclame vivement contre la Salivation & les frictions mercurielles employées de son tems sans méthode & sans précautions, & il cite plusieurs exemples des effets meurtriers qu'elles avoient produites sur les personnes de la première distinction. *interficiuntur homines*, dit-il, *non moriuntur.* BENIVENIUS *tract. de Morb. Gallico*, déclame de même contre les frictions mercurielles.

(d) Les Magistrats ont été plus d'une fois obligés de punir de pareils excès, en défendant aux Chirurgiens de se mêler du traitement des maladies, & récemment la Sentence contradictoire du 17 Mars 1733, qui réitére ces défenses à un des Maîtres Barbiers-Chirurgiens de la Communauté de S. Côme, aussi-bien qu'à tous ses Confréres, & qui pour être contrevenu aux Statuts de la Faculté de Médecine de Paris, le condamne à 200 liv. d'amende. Mais il est bien triste qu'il faille, pour procurer de pareils réglemens, des accidens aussi tragiques que celui du malade qui est mort en convulsions dans l'effet des remédes, que lui avoit ordonné mal-à-propos ce Chirurgien. Des abus aussi fréquens & aussi notoires mériteroient bien une attention singuliére, pour en prévenir efficacement les dangereux effets. Seroit-il permis d'ajouter qu'il semble que les Facultés & Colléges de Médecins, occupés comme ils le sont au

Public abandonne inconſidérément ſa vie à quiconque a ſeulement la témérité de s'annoncer pour Médecin, ſoit enfin parce que la Chirurgie qu'ils ignorent, ne leur fournit pas les moyens de ſubſiſter.

Les Médecins qui ſuivirent, tels que JEAN DEVIGO (a) Médecin du Pape Jule II, JACQUES BERANGER célébre Profeſſeur de l'Univerſité de Boulogne, accréditérent encore l'uſage des frictions mercurielles & de la ſalivation, par des recherches & des expériences multipliées, dont le ſuccès confirma l'efficacité de cette méthode.

C'eſt ici où l'on peut fixer l'époque de l'uſurpation des Chirurgiens, au ſujet du traitement des maladies Véneriennes. La néceſſité d'adminiſtrer les frictions, obligea les Médecins à ſe ſervir de leur miniſtere pour appliquer les Onguens mercuriels, en ſe réſervant la direction de la cure. Mais le Public, qui ordinairement ne pénétre gueres au-delà de l'écorce, ne mit bientôt plus de différence entre la Main qui frotoit, & le Génie qui en devoit diriger l'opération. On crut qu'il ſuffiſoit de ſçavoir oindre un malade pour le ſçavoir guérir. D'un autre côté les Chirurgiens admis dans le traitement de cette maladie penſérent à ſe l'approprier. La ſécurité & la préſomption, qui accompagnent toujours le défaut de lumiéres, leur fit croire qu'ils étoient aſſez habiles pour agir ſans le ſecours des Médecins. La confiance qu'ils avoient en eux-mêmes leur attira inſenſiblement celle du Public; d'autant plus aiſément, que la plûpart des perſonnes attaquées de cette maladie, découvrent plus volontiers les ſuites facheuſes de leur dérangement, à des Chirurgiens, qu'à des Médecins, dont la ſcience & la gravité leur impriment apparemment un certain reſpect, accompagné d'une honte mal placée qui leur devient funeſte.

Le Gayac qui fut enſuite apporté des Indes, fournit aux Médecins matiére à de nouvelles recherches. Ils s'appliquérent auſſitôt (b) à en connoitre la nature & les qualités, ils en décrivirent l'hiſtoire, (c) ils indiquérent le choix qu'on en devoit faire, ils preſ-

ſervice du Public, devroient être diſpenſés de ſoutenir de longues & fâcheuſes procédures, d'épuiſer leurs fonds, & de contracter même des dettes, pour ſoutenir des droits, qui n'ont d'autre motif que la ſureté des Citoyens, & dont le public retire la principale utilité.

(a) JOAN. DEVIGO, *tract. de Morbo Gallico*, *Lugd*, 1518.

(b) LEONARDUS SCHMAUS, *Med. Doct.* Lucubratiunculâ de Morbo Gallico & curâ ejus noviter repertâ cum ligno indico, *Augustæ*, 1518.

(c) JACOBUS ABETHENCOURT, *Rothomag. Med.* novâ Penitentiali quadrageſimâ in morbum gallicum ſive venereum, *Paris.* 1527, §. de ligno Gaiaco, ejus naturâ, ac per ipſum

crivirent la maniére de préparer & de faire prendre aux malades la Décoction de ce bois ; & quoique cette maniére ait été la plus ordinairement employée, le Gayac prit entre leurs mains toutes les formes dont il étoit susceptible. Ils le donnérent en Poudre, en Electuaire, ils en firent un Syrop, un Extrait, un Vin fermenté, ils en préparérent la Décoction avec le Vin ; ils en composérent des Liqueurs distillées ; ils déterminérent les Doses de ces différentes préparations, & désignérent les cas dans lesquels elles devoient être préférées les unes aux autres ; Ils préparérent les malades par des remédes préliminaires, capables de rendre les humeurs plus dociles à l'action des Sudorifiques ; ils établirent le régime con-

curatione. NICOL. POLL, *Medic. Profess. & Cæsareæ Majest. Physicus*, libello de curâ morbi Gallici per lignum Guajacanum, *Basil.* 1536. ANTON. MUSA BRASSAVOLUS, *Medecin de Ferrare en* 1534, tract. de morbo Gallico. *Idem*, in responsis ad quæstiones ALEXAND. FONTANÆ, de ligno Indico. HIERONYM. FRACASTOR, *Veronensis Med. Pauli III. Pontif. Max. archiat. en* 1553. Syphilidis, sive de morbo Gallico lib. 3. *Idem*, de Morbis contag. lib. 3. cap. 10. de curâ Syphilidis seu morbi Gallici. ALOYSIUS LOBERA, *Espagnol*, *Médecin de Charles-Quint*, tractatu de morbo Gallico cap. 4. & seq. de ligni Sancti qualitatibus, & virtute ejus in curâ morbi gallici.. de modo parandi ægrotum & lignum Sanctum.. de modo sumendi decoctum ligni.. de aliis parandi ligni Sancti modis.. de vino ligni, & Pilulis è Ligno paratis. NICOLAUS MASSA, *célébre Médecin de Venise*, *qui vivoit en* 1536, Libro de morbo Gallico, *Venetiis*, 1563, tract. 3. cap. 2. & seq. de ligni Indici conditionibus.. de virtutibus ligni Indici.. de Regimine observando in curâ per lignum Indicum.. de modo præparandi lignum Indicum ad curationem morbi gallici.. de modo sumendi decoctum ligni Indici, &c. JOAN. MANARDUS, *Medecin & Profes. à Ferrare*, Epist. Medicinal. de Ligno Indico, *Basil.* 1540. ALPHONSUS FERRUS, *Neapolit. artium & Medicinæ Doctor*, tractatu de morbo Gallico & ligni Sancti naturâ usuque multiplici, *Basil.* 1538, lib. 1. de Electione & præparatione ligni.. de vivendi ratione in curatione per lignum Sanctum.. quomodo decoquatur lignum & variæ illius decoctiones. *Idem*, lib. 4. de vini exhibitione.. de vini præparatione ex ligno Indico & regulis in eâ observandis. ANTON. GALLUS, *Med. Doct. Paris.* tract de Ligno Sancto non permiscendo, *Paris.* 1540, cap. 4. de Ligni Sancti dote, naturâ, viribus. BENEDICT. VICTORIUS FAVENTINUS, *célébre Medecin & Professeur de l'Université de Boulogne*, *qui vivoit en* 1540, Libro de morbo Gallico, cap. 8. de gallici morbi curâ per Potum decocti ligni Guajaci. LEONARD. FUCHSIUS, *Med. & Profes. à Tubinge*, in Appendice ad 5. libros de curandi ratione, *Lug.* 1548, cap. de morbo Gallico. JOAN. BAPT. MONTANUS *Profes. de Med. à Padoue*. in Consult. Medic. de morbo Gallico, *Basileæ*, 1557. ANTON. FRANCANTIANUS, *Med. de Padoue*, *qui vivoit en* 1540, Lib. de morbo Gallico, *Bononiæ*, 1564. GABRIEL FALLOPIUS, *Medicus & Profes. Patavinus*, tract. de morbo Gallico, *Venetiis*, 1565, cap. 39. & seq. de naturâ Ligni Guajaci.. de præparatione ligni.. de decocto ligni.. de tempore & quantitate exhibendi decocti.. de iis quæ vitanda sunt.. de corrigendis accidentibus supervenientibus in potu ligni Guajaci.. de victûs ratione, &c. PETR. HASCHARDUS, *Insulanus Medic.* tract. de morbo gallico, *Lovanii*, 1554, cap. 4. de ligni Guajaci electione, naturâ, viribus... de modo parandi decoctum ligni... de regimine eorum qui ligni decoctum assumunt. PETR. ANDREAS MATTHIOLUS, *Senensis Medic. & Archiater Cæsareus*, Epistol. Medicin. lib. 1. *Ludg.* 1564. Idem, Dialogo de morbo Gallico. NICOL. MONARDES, *Medecin Espagnol*, *qui vivoit en* 1556, simplicium è novo Orbe delatorum Historiâ, *Antuerp.* 1593. §. de Guayacan. GUILLELMUS RONDELETIUS, *Acad. Monspel. Profes. & Cancel. en* 1550, tractatu de morbo Gallico. BENEDICT. RINIUS, *Phil. & Medicus*, *en* 1555, tract. de morbo Gallico,

venable, consistant à exténuer & dessécher le corps par la Diette la plus austére, en même tems que l'on épuise par les sueurs la lymphe imprégnée du Virus vérolique; Ils proportionnérent avec sagesse la sévérité de ce régime aux différentes circonstances des âges, des sexes, des tempéramens; Ils proposérent les moyens de remédier aux accidens qui peuvent survenir par l'usage du Gayac. Quelques-uns craignirent (a) d'en altérer les vertus par aucun mélange; d'autres (b) le joignirent avec des Purgatifs, des Aromatiques, des Plantes altérantes. Ils appliquérent enfin sur les duretés & sur les parties douloureuses (c) l'écume qui se forme pendant sa décoction; ils tirérent même (d) l'huile de ce bois, & l'employérent avec succès dans les Pansemens, pour déterger les ulcéres & pour guérir la carie des os.

La Squine, la Salsepareille, le Sassafras parurent successivement sur la Scéne, & les Médecins (e) commencérent d'abord

§. Guajaci ligni natura, vires, regula vera conficiendi & propinandi decoctum Guajaci.. exhibitionis terminus.. victûs ratio diversa. JOANNES FERNELIUS, *Docteur de la Faculté de Paris, & premier Med. d'Henri II. qui vivoit en* 1558, Libro de Luis venereæ curatione perfectissimâ, *Antuerp.* 1579. cap. 10. & seq. Guajaci nomen & descriptio.. vires.. præparatio.. curatio per Guajacum ipsius Luis venereæ alexipharmacum. FRANCIS. FRIZIMELICA, *Doct. Medicus & Profes. Patavinus, en* 1559, Tract. de morbo Gallico. ALEXAND. TRAJANUS PETRONIUS, *célebre Philosophe & Medecin à Venise, qui vivoit en* 1534, tract. de morbo Gallico, *Venetiis*, 1566, lib. 3. de præparationibus ad usum Ligni Guajaci.. Lib. 4. de Ligno Gajaco & regimine. BERNARDINUS TOMITANUS, *Phil. & Med. Patavinus*, tract. de morbo Gallico, lib. 2. de Lignis quorum decoctis utimur in re gallicâ. MICHAEL JOAN. PASCHALIUS, *Med. Valentinus*, tract. de morbo Gallico, Syrupus è decocto ligni Guajaci.. aqua Ligni Guajaci.. vinum ligni Sancti. PROSPER BORGARUTIUS, *Phil. & Med.* methodo de morbo Gallico cap. 14. de ligno Guajaco, ejus decocto, & iis quæ ipsi connectuntur. AUGERIUS FERRERIUS, *Medecin de Toulouse*, tract. de Pudendagrâ Lue Hispanicâ, *Antuerpiæ*, 1564, lib. 1. cap. 15. de Ligno Indico. & cap. 21. de Liquoribus distillatis. ANTON. CHALMETEUS, *Med. Doct.* lib. de morbo Gallico, *Paris.* 1564. cap. 2. de usu aquæ Philosophicæ, & cap. 3. de usu Ligni Indici. NICOL. MACHELLUS, *Mutinensis Med. en* 1565, tract. methodico de Lue vereneâ. LEONARD. BOTALLUS, *Med. Regius, en* 1582, Tract. de Luis venereæ curandæ ratione cap. 29. de sudoribus. GUILLELMUS BALLONIUS, *Med. Parisiensis, en* 1575, in consiliis Medicis de Lue venereâ. LUCAS GHINUS, *Med. Bonon.* de Morbi Neapolitani curandi ratione perbrevi, *Spiræ*, 1588.

(a) ANT. GALLUS, de ligno Sancto non permiscendo. RONDELETIUS, tract. de morbo Gallico. HASCHARDUS, tract. de morbo Gallico. MONTANUS, tractatu de morbo Gallico, *Basileæ*, 1558. BORGARUTIUS, methodo de morbo Gallico, cap. 14.

(b) NIC. MASSA, tract. 2. de morb. Gallico, BRASSAVOLUS, tractatu de morbo Gallico. FALLOPIUS, Tract. de morb. Gall. cap. 47. de compositis decoctionibus ligni Guajaci. PETRONIUS, lib. 4. de morbo Gallico. ALPHONS. FERRUS, tractatu de morbo Gallico, lib. 1. & 4. FERRERIUS, lib. 1. de Pudendagrâ, cap. 15. RINIUS, tract. de morbo Gallico. TOMITANUS, tract. de morbo Gallico. CHALMETEUS, lib. de morbo Gallico.

(c) MANARDUS, NIC. POLL, FRACASTOR, LOBERA, BRASSAVOLUS, tract. de morbo Gallico, FALLOPIUS, FUCHSIUS, FR. FRIZIMELICA, *locis indicatis.*

(d) BRASSAVOLUS, in quæstionibus ALEXAND. FONTANÆ. MATTHIOLUS, dialogo de morbo Gallico.

(e) LOBERA, tract. de morb. Gallico, cap. 17. de Herbâ Chinâ & Zarsaparillâ. BRASSAVO-

à en examiner les vertus, & à en rendre l'usage salutaire, en prescrivant la maniére de les administrer. La nouveauté leur donna quelque relief, mais les Médecins se contentérent par la suite de les joindre ensemble, ou avec le Gayac, pour en composer les Ptisanes sudorifiques.

L'attention de quelques Médecins (a) alla même jusques à rechercher si l'Europe ne produisoit pas des remédes capables de guérir les maladies Vénériennes; & l'expérience guidée par l'analogie leur enseigna, que les vertus sudorifiques de quelques bois (b) & de quelques racines qui croissent dans ce pays, pouvoient en quelque façon suppléer à celles de ces Médicamens étrangers.

A ces remédes sudorifiques pris intérieurement les Médecins en joignirent quelquefois d'extérieurs; je veux dire les Etuves & les Parfums de différentes espéces dont ils se servirent. (c) La chaleur d'un lieu fort étroit, dans lequel on renferme le malade

LUS, tract. de Radicis Chinæ usu. NIC. MASSA, De morbo Gal. Tract. 3. cap. 10. de radice Salsæparillæ & ejus virtutibus in morbo Gallico.. de præparatione decocti ipsius & regulis observandis per illius usum. *Idem*, ibid. cap. 12. de radice Chinæ.. de modo & regulis in hoc curationis modo observandis. ANDR. VESALIUS, *célébre Anatomiste & Premier Medecin de Charles V. & Philippe II. Rois d'Espagne*, De radice Chinæ Epistolâ, in quâ inserta sunt de Sarta parillâ sub finem nonnulla, *Venetiis*, 1542, de Chinæ historiâ, decocti parandi modo.. ratione propinandi radicis Chinæ decocti, &c. HIERONYMUS CARDANUS, *Med. Prof. Bononiensis*, lib. de Cynâ radice seu de decoctis. *Basileæ*. 1559. FALLOPIUS, tract. de morbo Gallico, cap. 60. de radice Cina.. de præparatione decocti Cinæ. *Idem*, ibid. cap. 63. de Salsaparillâ.. de modo conficiendi decoctum Salsæ.. de victûs ratione & curâ symptomatum supervenientium in potu Salsæ. RONDELETIUS, tract. de morbo gallico, §. de Radice Echina, ejus præparatione, & diæta. FERRERIUS, de Pudendagrâ lib. 1. cap. 17. de Chyna, & cap. 18. de Spartâ parillâ. PETRONIUS, tract. de morbo Gallico lib. 5. de Salsæparillæ & rad. Chinæ usu, parandi modo, regimine. TOMITANUS, lib. 2. de morbo Gallico cap. 16. de Chinâ & Salsaparillâ. GARCIAS AB HORTO, *Med. Lusitanus & Proregis indiarum Archiater*, Aromatum apud Indos nascentium Histor. lib. 1. cap. 38. de Chinæ radice, *Antuerp*. 1574. CHRISTOPHORUS A COSTA, *Med. Doct.* Medicamentorum in Indiâ orientali nascentium libro, §. de radice Chinæ. *Antuerp*. 1593. MONARDES, simplicium Hist. §. de Chinâ; *Idem*, ibid. §. de Carcaparillâ; *Idem*, ibid. §. de Ligno Sassafras, ejus Historia, natales, delectus, facultates, decocti parandi ratio, usus. JOANNES SCHENCKIUS, *Médecin de Fribourg*. Observationum Medicinal. lib. 6. de Lue venereâ per Salsamparillam curatâ. *Francof*. 1665. CHALMETEUS, lib. de morbo Gallico cap. 4. de modo utendi radice Chinæ. BOTALLUS, de luis venereæ curandæ ratione cap. 29.

(a) FRACASTOR, de morbis contag. lib. 3. cap. 10. PETRONIUS, tractatûs de morbo Gallico lib. 7. cap. 24. de indigenis morbi gallici remediis. FRIZIMELICA, tract. de morbo gallico. FERRERIUS, de Pudendagrâ lib. 1. cap. 20. de Junipero nostratibusque remediis. GHINUS, tract. de morbo Neapolitano.

(b) Les Bois de Geniévre, de Bouis, de Frêne, de Citronier, de Pin, de Cypres : les Racines d'Ache, de Gentiane, de Bardane, &c.

(c) RONDELETIUS. Tract. de morbo Gall. §. de suffumigiorum usu ad sudores movendos. MARINUS BROCARDUS, *Philosophus & Medicus venetus*, tract. de morb. Gallico. HERMANNUS BOERHAAVE, *Professeur de Médecine à Leyde*, dans la Préface qu'il a mise à la tête de la nouvelle Edition de l'Aphrodisiacus, sive operum de Lue venereâ à Medicis conscriptorum collectio, per Aloysium Luisinum, Utinensem Medicum, *Lugd. Batav*. 1728.

avec de la braiſe allumée, relâchant le tiſſu de la Peau, détermine les Humeurs vers la ſurface du Corps. Les Parties vives & pénétrantes qu'inſinuent de tous côtés dans le Sang, ſoit la fumée d'une décoction de Plantes aromatiques jettée ſur des briques rougies au feu, ſoit les vapeurs de quelques Drogues réſineuſes brulées ſur les charbons, ſoit la flamme de l'Eſprit de vin, (comme le preſcrit le célébre M. BOERHAAVE) en augmentant le mouvement du Cœur & des Arteres, provoquent des ſueurs abondantes.

Quelques Partiſans que trouvérent les Sudorifiques, & ſurtout le Gayac, parmi les Médecins (a) qui le régardérent comme le véritable ſpecifique de la Vérole; l'efficacité du Mercure le rendit toujours recommandable auprès du plus grand nombre; (b) & les Médecins ne ceſſérent de le preſcrire auſſi-bien que le Gayac, en ſe ſervant de l'un ou de l'autre, ſuivant les différentes circonſtances, & ſuivant les différents degrés de la maladie.

Un autre moyen que l'on employa pour procurer la Salivation fut les Fumigations mercurielles: c'eſt-à-dire on fit recevoir aux malades la vapeur du Mercure ou du Cinabre que l'on bruloit ſur les charbons ardents; & les Médecins, (c) qui les premiers nous décrivirent cette méthode, indiquérent la maniére d'y préparer

(a) J. MANARDUS, ANT. GALLUS, MONTANUS, FALLOPIUS, FUCHSIUS, FERRUS, FRANCANTIANUS, HASARDUS, FERRERIUS, TOMITANUS, MACHELLUS, *Loc. citatis.*

(b) J. ABETHENCOURT, Novâ Penit. quadrageſimâ, §. de aquâ argenti ſeu Hydrargyro.. de illinimentis. *Idem*, Dialogo aquæ argenti ac ligni Gajaci colluctantium ſuper morbi venerei curationis prælaturâ. FRACASTOR, Syphilidis lib. 1. *Idem*, lib. 3. de morbis contagioſis. LOBERA, tract. de morbo Gallico cap. 9. de unctionis ſuffumigiique ordine. NIC. MASSA, lib. de morbo Gallico, tract. 4. BRASSAVOLUS, tract. de morbo Gall. FALLOPIUS, tract. de morbo Gallico, cap. 76. de inunctione ex Hydargyro. BENED. VICTORIUS, lib. de morbo Gallico, cap. 7. de Gallici morbi curatione per unctiones & linimenta ex mercurio confecta. PETRONIUS, tract. de morb. Gallico, lib. 6. cap. 5. de modis & viribus unguenti ex argento vivo.. de uſu unguentorum ex argento vivo.. de occaſione adminiſtrandi unguenti ex argento vivo. MATTHIOLUS, dialogo de morbo Gallico. FERRERIUS, lib. 1. de Pudendagrâ, cap. 11. & ſeq. de Inunctionibus.. de curandi modo ex prædictis omnibus compoſito.. quæ remedia, quibus perſonis, ætatibus, temperaturis magis minùsve conveniant. RONDELETIUS, tract. de morb. Gallico §. de unguentis.. de morbo inveterato. BROCARDUS, tract. de morbo Gallico. RINIUS, tract. de morbo Gallico. PASCHALIUS, tract. de morb. Gallico. BORGARUTIUS, Meth. de morbo Gallico, cap. 13. de argenti vivi conſideratione. CHALMETEUS, lib. de morbo Gallico, cap. 5. de unguentorum adminiſtrandorum ratione. BOTALLUS, tract. de Lue venereâ, cap. 17. de Luis venereæ curandæ modo per illitiones Hydrargyrum recipientes. GHINUS, tract. de morbo Neapolit.

(c) JAC. CATANEUS, tract. de morbo Gallico, cap. 9. FRACASTOR, Syphilidis lib. 2. *Idem*, de morb. contag. lib. 3. LOBERA, tract. de morbo Gallico, cap. 15. de ſuffumigiis; Modò ſit, *dit-il*, qui illis uti noverit, alioqui gravioris periculi ſunt. NIC. MASSA, de morbo Gallico tract. 5. de virtutibus ſuffumigiorum in curâ morbi gallici inveterati.. de ſuffumigiorum adminiſtratione & regimine obſervando,. de deſcriptionibus ſuffumigio-

parer le malade, prefcrivirent la compofition des Paftilles mercurielles de différentes efpéces, fpécifiérent les cas dans lefquels les Fumigations pouvoient avoir lieu, tels que font les plus rebelles & les plus invétérés; & nous en rendirent l'ufage redoutable pour les malades, dont le tempérament n'eft pas robufte, & fur-tout lorfqu'elles ne font pas adminiftrées par des perfonnes bien inftruites & bien éclairées.

Outre les Fumigations & les Onguens mercuriels, dont les Médecins nous ont laiffé une infinité de defcriptions différentes, dans lefquelles le Mercure fe trouve combiné de toutes les façons imaginables, ils en préparérent encore (a) des Ciroines, des Emplâtres, qu'ils appliquérent fur les articulations, & fur les autres Parties; ou pour procurer la Salivation d'une maniére plus commode, quoi que moins certaine; ou feulement pour réfoudre les duretés & diffiper les douleurs; Ils firent (b) des diffolutions de Sublimé corrofif, dont ils étuvérent les différentes parties du corps; ils oférent même malgré le préjugé commun qui faifoit regarder le Mercure comme un poifon, s'en fervir intérieurement: ils préparérent (c) des Bols avec un Précipité de Mercure, & ils décrivirent (d) des Pilules mercurielles à peu près femblables à celles dont on fe fert aujourd'hui.

Mais de quelque façon que l'on employe le Mercure, ce font toujours les Médecins (e) qui ont enfeigné les précautions qu'il

rum. BRASSAVOLUS, tract. de morbo Gallico; il y parle auffi de fumigations avec le cinabre mêlé avec le Gajac ou avec l'Antimoine. FALLOPIUS, de morbo Gallico, cap. 75. de fuffitibus malignis. PETRONIUS, lib. 6. de morbo Gallico, cap. 18. & feq. de fuffimento ex cinnabari.. de modis fuffiment. ex cinnabari & eorumdem ufu.. de occafione adminiftrandi fuffimenti.. de candelâ ex cinnabari confectâ. MATTHIOLUS, Dialog. de morb. Gallico. FRIZIMELICA, tract. de morb. Gall. RONDELETIUS, tract. de morbo Gallico. CHALMETEUS, lib. de morbo Gallico cap. 9. de curatione morbi gallici per fuffitus. BOTALLUS, tract. de Lue venereâ cap. 24. de curâ per fuffitus. GHINUS, tract. de morbo Neapolitano, cap. ult. de fuffitibus Gallicis.

(a) DEVIGO, *tract. de morbo Gallico.* l'Emplâtre mercuriel de fa compofition, que l'on appelle *Devigo*, ou *de Ranis cum Mercurio*, eft celui dont on fe fert encore aujourd'hui dans les maladies Vénériennes. NIC. MASSA, de morbo Gallico tract. 4. cap. 3. de diverfis unguentis & ceroneis Mercurialibus. PETRONIUS, lib. 6. de morbo Gallico. cap. 22. de ceratis ex argento vivo. MATTHIOLUS, dialogo de morbo Gallico. CHALMETEUS, lib. de morbo Gallico, cap. 6. de curatione per Emplaftra.

(b) MATTHIOLUS, dialogo de morbo Gallico.

(c) MATTHIOLUS, Dialogo de morbo Gallico. GHINUS, Tract. de morbum Gallicum curandi ratione. PASCHALIUS, Tract. de morbo Gallico.

(d) PETRUS DE BAYRO, *Profef. de Medecine à Turin & premier Medecin de Charles II. Duc de Savoye, qui vivoit en 1537*, Encheiridio de medendis corporis humani malis, cap. de doloribus mufculorum ex morbo gallico genitis. RONDELETIUS, Tract. de morbo Gallico. CHALMETEUS, lib. de morbo Gallico, cap. 7. de curatione per Pilulas mercuriales.

(e) JAC. ABETHENCOURT, Novâ Peniten-

falloit prendre avant que de le donner, qui ont établi les régles & le régime qu'il faut ſuivre durant ſon uſage, qui ont ſpécifié les doſes des médicamens mercuriels; ce ſont eux qui ont indiqué les parties qu'il falloit oindre, qui ont déterminé combien de tems il falloit continuer les frictions, qui ont preſcrit les bornes de la ſalivation.

Les accidens qui accompagnent & qui ſuivent l'uſage du Mercure, (a) ne méritérent pas moins leur attention. Les différens Gargariſmes dont on ſe ſert aujourd'hui, pour affermir les dents & les gencives, pour conſolider les ulcéres de la bouche, ſont ceux même dont ils ſe ſont ſervis en pareils cas; La méthode de détourner par l'uſage des purgatifs une ſalivation trop abondante, eſt le fruit de leurs expériences & de leurs obſervations.

Les ſymptomes enfin, qui accompagnent cette terrible maladie, furent l'objet de l'application des Médecins. (b) Le panſement des ulcéres & des puſtules, avec des Onguens rendus mercuriels par le mêlange du vif Argent, du Sublimé, & du Précipité de

tiali quadrageſimâ, §. de victûs ratione, &c. LOBERA, Tract. de morbo Gallico, cap. 10. & ſeq. de Partibus corporis inungendis.. de termino unctionis.. de unguentis ad morbum gallicum accomodatis. NIC. MASSA, Tract. 4. de morb. Gallico, cap. 2. & ſeq. de regimine eorum qui per unctiones curantur.. de modo adminiſtrationis ipſarum unctionum in quâcumque morbi diſpoſitione.. de deſcriptionibus diverſorum unguentorum.. de horâ unctionis convenientiori. FALLOPIUS, Tract. de morbo Gallico, cap. 28. de curatione per methodum, & primò de victûs ratione, &c. *Idem*, cap. 78. de variis unctionum ſpeciebus. BRASSAVOLUS, Tract. de morbo Gallico. MATTHIOLUS, Dialogo de morbo Gallico. RONDELETIUS, Tract. de morb. Gal. BORGARUTIUS, Methodo de morb. Gal. cap. 11. de univerſali victûs ratione in morbo gallico.. de morbi Gall. curatione per varia Medicinæ inſtrumenta, Evacuationes, Phlebotomiam, Syrupos, Balnea, &c. BOTALLUS, Tract. de Luis venereæ curandæ ratione, cap. 18. & ſeq. Quomodo defricandi ex præſcriptis illitionibus præparandi ſint.. Illiti quomodo nutriendi.. Qui apti ſint ad illitiones ſubeundas.. Quod ſit tempus proprium illitionibus.. Quandiu perfricandi patientes.

(a) CATANEUS, Tract. de morb. Gal. cap. 8. de curatione morbi Gallici per remotionem accidentium quæ unctionem comitantur. LOBERA, Tract. de morbo Gall. cap. 12. de lotione Oris ubi accidentia remiſerunt, & de præſervatione ne eveniant. NIC. MASSA, Tract. 4. de morb. Gallico, cap. 4. de modo ſuccurrendi, Oris, Gingivarum & Gutturis alterationibus, & aliis accidentibus ab unctionibus factis. BRASSAVOLUS, Tract. de morb. Gallico. FALLOPIUS, Tract. de morbo Gallico, cap. 77. Ad corrigenda Symptomata ſupervenientia ex inunctione Hydrargyri. PETRONIUS, Lib. 6. de morb. Gallico, cap. 10. & ſeq. de modo his malis, quæ unctionem Argenti vivi ſequi ſolent, occurrendi.. de importunâ nimiſque moleſtâ per Os vacuatione. BOTALLUS, Tract. de Luis venereæ curatione, cap. 22. Quibus cauſis defricti in graviora incidant Symptomata. Quibus auxiliis occurrendum, ſi graviore aliquo ſymptomate divexentur.

(b) GEOR. VELLA, Opuſc. de morbo Gallico. CATANEUS, Tract. de morb. Gallico, cap. 9. de curatione morbi Gallici per correctionem accidentium quæ hunc morbum ſequuntur. J. BENEDICTUS, Lib. de morbo Gallico, cap. 4. JAC. ABETHENCOURT, Novâ Pœnitentiali quadrageſimâ, §. de puſtulis, ulceribus, ac eorum curatione. NIC. MASSA, Lib. de morb. Gallico, tract. 6. de curâ accidentium morbi Gallici. *Idem*, ibid. cap. 6. *Il veut partager avec Devigo la découverte d'un Précipité rouge de Mercure, qu'il appelle la*

Mercure ; le traitement des Bubons Vénériens, par la ſuppuration & par l'inciſion ; l'uſage des injections dans les Gonorrhées ; la méthode de réſoudre les Tumeurs gommeuſes & les Exoſtoſes ; les moyens de faire exfolier les Os, & de guérir la Carie, ſe trouvent preſcrits dans leurs Ouvrages ; ſans parler d'une infinité d'autres accidens, du détail deſquels je crois devoir me diſpenſer.

Voilà juſques à quel point la Cure des maladies Vénériennes fut portée dans le cours du ſeiziéme Siécle, par le ſoin des Médecins ; & il faut obſerver, en rendant ce glorieux témoignage à leur Zêle pour le bien public, que quoique les uſurpations des Chirurgiens ne laiſſaſſent recueillir aux Médecins qu'une partie des riches moiſſons qu'ils avoient méritées par leurs travaux & par leurs veilles, cependant leur application à perfectionner le traitement de ces maladies ne ſe ralentit jamais. Les malades manqués par les Chirurgiens & épuiſés par leur avarice, fournirent toujours aux Médecins, ſinon les moyens de faire de brillantes fortunes, du moins les occaſions fréquentes de faire des découvertes & des obſervations utiles, qu'ils ont toujours conſacrées au ſervice du Public avec un deſintéreſſement ſans exemple.

Les Médecins qui vécurent dans le cours du dix-ſeptiéme Siécle, & dans celui où nous ſommes, (a) employérent, comme leurs prédéceſſeurs, pour le traitement des maladies Vénériennes, le

poudre Angelique, & dont il ſe ſert exterieurement dans les ulceres. FERRUS, Tract. de morbo Gallico lib. 3. BENED. VICTORIUS, Lib. de morbo Gallico, cap. 10. Quomodo ſuccurtendum ſit ſymptomatibus contingentibus, vel ex morbi Gallici naturâ, vel ex medicaminibus applicitis. FRANCANTIANUS, Lib. de morb. Gall. JOSEPH. STRUTHIUS, *Poſnanienſi; Med. Sigiſm. Auguſt. Regis Poloniæ archiater,* Artis Sphygmicæ lib. 4. cap. 35. de morbi gallici Pulſibus, *Baſil.* 1540. FALLOPIUS, tract. de morb. Gallico, cap. 80. & ſeq. de ordine tractandi ſymptomata morbum gallicum ſequentia, ut ſunt Caries, Bubo, Gonorrhea, Verrucæ, Ulcera calloſa Sedis, Pudendi, Palati : Ragades, Phymoſis, Oſſium tumor & corruptio, Pilorum defluvium, Dentium caſus, dolor Capitis & Articulorum, Reſpirationis difficultas, Aurium tinnitus, Maraſmus, &c. BRASSAVOLUS, Tract. de morb. Gallico. PETRONIUS, Tract. de morb. Gallico, lib. 7. *Il employe ce livre entier de ſon ouvrage ſur les maladies Vénériennes à traiter des accidens & de leur cure.* FRIZIMELICA, Tract. de morb. Gallico. *Idem*, Lucubratiunculâ adverſus defluvium Pilorum. FERRERIUS, de Pudendagrâ lib. 2. FERNELIUS, Tract. de Lue venereâ, cap. 14. Luis venereæ aliis affectibus implicitæ curatio. RONDELETIUS, Tract. de morbo Gallico. BROCARDUS, Tract. de morb. Gallico. RINIUS, Tract. de morb. Gallico. TOMITANUS, Lib. 2. cap. 17. de morbi gallici ſymptomatis. CHALMETEUS, Lib. de morb. Gallico, cap. 10. Quomodo occurrendum ſit ſymptomatis. BOTALLUS, Tract. de Lue venereâ, cap. 7. & ſeq. de ulcerum.. ſeminis Profluvii.. Bubonum, &c. Curatione.

(a) JOAN. RIOLANUS, *Médecin de la Faculté de Paris*, Methodi bene medendi lib. 2. cap. 12. de Lue venereâ, *Francof.* 1611. HIERONYMUS MERCURIALIS, *Med. & Prof. Patavinus*, Lectionum Patavinarum lib. 4. de morbo Gallico, *Venetiis*, 1627. & paſſim in Conſultationibus Medicis, *Venetiis*, 1624. JOAN. VARANDÆUS, *Med. & Prof. Monſpel.*

Gayac, la Squine, la Salſepareille, le Saſſafras ; & ſe ſervirent du Mercure tant extérieurement qu'intérieurement, ſelon l'exigence des cas. Quelques-uns (a) joignirent l'uſage des Sudorifiques à celui du Mercure ; mais le peu de ſureté de la méthode de traiter la Vérole par les Sueurs, qui manque ſouvent dans les cas difficiles, & lorſque la maladie eſt invétérée, la lenteur avec laquelle elle produit ſes effets, & l'extrême ſévérité de la diette qui en doit accompagner l'uſage, firent que le Mercure prévalut toujours. La connoiſſance que les Médecins avoient de la nature de la maladie, les perſuada qu'il étoit le Médicament le plus capable de la guérir, ſur-tout en Europe, où la fraicheur du climat demande un remede auſſi pénétrant & auſſi puiſſamment atténuant que l'eſt le Mercure, pour s'inſinuer dans les plus petits vaiſſeaux du Corps, & procurer à la Lymphe épaiſſie & extravaſée la fonte néceſſaire pour une guériſon radicale.

L'application avec laquelle les Médecins cultivérent la Chymie, leur donna lieu de retourner le Mercure de tous les ſens, & d'en tirer pluſieurs nouveaux remédes très efficaces, tels que le Mercure doux, le Précipité blanc, le Précipité rouge, l'Arcane coralin, l'Ethiops minéral, le Mercure violet, le Turbith minéral, la Panacée mercurielle, le Précipité verd, &c. toutes préparations de Mercure, dont ils ſont les Auteurs, ou dont ils ont donné la Méthode pour la guériſon des maladies Vénériennes.

Therapeutices tract. de Lue venereâ *Lugd.* 1658. ANDREAS LAURENTIUS, *Henrici IV. archiater*, tract. de Lue venereâ, *Pariſiis.* 1628. BARTHOLOMÆUS PERDULCIS, *Doct. Med. Pariſienſis*, Univerſæ Medicinæ lib. 12. cap. 9. de Lue venereâ, *Lugd.* 1649. FELIX PLATERUS, *Med. Prof. Baſilienſis*, Praxeos Medicæ lib. 3. cap. 4. de defœdatione per Luem veneream, *Baſil.* 1625. JULIUS CÆSAR CLAUDINUS, *Med. & Profeſ. Bononienſis*, Appendice ad tract. de ingreſſu ad infirmos, Sect. 3. de naturâ & uſu radicum Salſæ, Chinæ, Saponariæ, *item* Lignorum Guaiacini, Saſſafras, Juniperini, &c. *Bononiæ.* 1619. MARCUS AURELIUS SEVERINUS, *Med. Doct. in Gymnaſio Neapolit. Anatom. & Chirurgiæ Profeſ.* De reconditâ Abceſſuum naturâ lib. 4. cap. 23. de Syphilide morbo. *Neapoli*, 1632. *Idem*, in Chirurgiâ trimembri. *Francof.* 1653. DANIEL SENNERTUS, *Med. Doct. & Profeſ. Acad. Wittebergenſis*. Medicinæ Pract. lib. 6. parte quartâ, de Lue venereâ. *Lugd.* 1656. POMPEIUS SACCUS, *Medicus Parmenſis*, novo Syſtemate Medico. *Parmæ* 1693. ſect. 1. cap. 14. de Lue venereâ.

(a) GREGORIUS HORSTIUS, *Med. Profeſ. Ulmenſis*, Praxeos Medicæ lib. 7. de Lue venereâ *Norimbergæ* 1661. DAVID ABERCROMBY, *Med. Londin.* Tutâ & efficaci Luis venereæ curandæ methodo. *Londini*, 1684. MARTINUS LISTER, *Med. Lond.* Exercitatione Medicinali de Lue venerea. *Londini.* 1686. CAROLUS MUSITANUS, *Medecin de Naples, Prêtre & grand Penitencier du Cardinal Pignatelli Archevêque de cette Ville*, Tract. de Lue venereâ, *Coloniæ Allob.* 1700. CHRIST. JOAN. LANGIUS, *Med. Lipſienſis*, Praxeos Medicæ cap. 7. de Lue venereâ. *Lipſiæ.* 1704. HERM. BOERRHAAVE, dans la Préface de l'*Aphrodiſiacus. Idem*, In aphoriſmis de cognoſcendis & curandis morbis, §. de Lue venereâ, *Ludg. Batav.* 1708.

L'Antimoine fut aussi employé par les Médecins pour combattre la Vérole ; soit qu'on le fît bouillir (a) avec les Bois & les Racines, pour animer la vertu sudorifique de ces décoctions ; soit qu'on en préparât par la Chymie un Escharotique (b) propre pour les Ulcéres calleux & la Carie des Os, tel que le Beure d'Antimoine, ou un violent Emétique, (c) tel que le Mercure de vie, ou un puissant Sudorifique, (d) tel que le Bezoard minéral.

La multiplicité de ces nouveaux remédes & leurs différentes maniéres d'opérer fournirent aux Médecins de nouveaux points de vûe dans la pratique. Ainsi tandis que les uns crurent (e) que la Vérole ne pouvoit être radicalement guérie, à moins que l'on ne portât la fonte des humeurs jusques à les évacuer par les Glandes salivaires : les autres (f) cherchérent à éviter les inconvéniens & les desagrémens de cette méthode, en ouvrant d'autres issues à l'humeur Vérolique.

Parmi les partisans de la Salivation, les uns s'en (g) tinrent pour la procurer, à l'usage des Frictions & des Fumigations mercurielles, persuadés que le Mercure, entrant dans le Corps au travers du tissu de la Peau, acqueroit une subtilité qui le rendoit plus efficace ; les autres (h) aimérent mieux l'exciter par des re-

(a) FRID. HOFFMANNUS, *Med. Doct. Hallensis*, Thesauro Pharmaceut. sect. 6. de decoctis, *Halæ*, 1675. JOAN. MICHAELIS, *Elect. Sax. archiater*, Apparatu formularum, *Norimberg*, 1688. MUSITANUS, Tract. de Lue venereâ lib. 3. cap. 19. SACCUS, Novo system. Med. cap. de Lue venereâ. JACOBUS VERCELLONI, *Phil. & Med. Doct.* Tract. de Pudendorum morbis, *Lugd. Batav.* 1722. cap. 4. de Lue venereâ.

(b) FRANCIS. DELEBOE SYLVIUS, *in Acad. Lugd. Batav. Med. Practicæ Profes.* Thesibus de medicament. Chymicis, *Amst.* 1679. STHEP. BLANCHARDUS, *Phil. & Med. Doctor*, manuduct. ad Chymiam, cap. 15. *Lugd. Batav.* 1701. NIC. LEMERY, *Doct. en Medecine*, Traité de l'Antimoine, *Paris*, 1707.

(c) OSVALDUS CROLLIUS, *Med. Doct.* Basilicâ chimicâ, *Francof.* 1609. ANGELUS SALA, *Chymiater Megapolitanus*, Emetologiâ, *Rothomagi*, 1650. JOAN. SCHRODERUS, *Doct. Med.* Pharmacopeiâ Medico-Chymicâ, *Lugd.* 1665. cap. 15. SYLVIUS DELEBOE, Appendicis Prax. Med. tract. 3. de Lue venereâ.

(d) SAMUEL HAFENREFFERUS, *Med. Prof. Ulmensis*, de Cutis affectibus lib. 2. cap. 2. de Lue venereâ, *Ulmæ*, 1660. MATTHIAS TILINGIUS, *Med. Doct. & Profes.* Prodromo Praxeos chymiatricæ, titulo de Diaphoreticis, *Rintelii*, 1674.

(c) SYLVIUS DELEBOE, Tract. de Lue venereâ. THOMAS SYDENHAM, *Med. Londin.* Epistol. responsoriâ de Lue venereâ, *Lipsiæ*, 1695. GERVAIS UCAY, *Doct. en Medecine*, Traité de la maladie Vénérienne, *Amst.* 1699. JOAN. JUNCKERUS, *Med. Hallensis*, conspectûs medicinæ tabulâ 95. de Lue venereâ seu morbo Neapolitano, *Halæ*, 1724. HERMANNUS BOERRHAAVE, in Aphorismis de cognoscendis & curandis morbis, §. de Lue venereâ, *Paris.* 1728.

(f) VERCELLONI, tract. de Pudendorum morbis. M. MONGIN. *Doct. Regent de la Faculté de Paris*, dans sa Dissertation sur la pétrification d'un Epiploon, *Paris*, 1734. &c.

(g) GUILEL. FABRICIUS HILDANUS, *Reipubl. Bernensis Medico-chirurgus*, observationum Centur. 5. de Lue venereâ, *Francof.* 1682. SYDENHAM, Epist. Respons. de Lue venereâ. FREIND, Hist. de la Médecine, pag. 285. *Paris*, 1728.

(h) JOAN. HARTMANNUS, *in Acad. marpurg. Chymiatriæ Profes.* Praxeos Chymiatricæ. §. de Lue venereâ, *Genevæ*, 1635. GER-

médes internes, tels que le Mercure doux, la Panacée (a) mercurielle, prétendant que l'on étoit plus maître de modérer les effets du Mercure, en le donnant intérieurement & à petite dose, que lorsqu'on l'applique extérieurement sur des Corps, dont la Peau plus ou moins dense en laisse passer dans le Sang une plus ou moins grande quantité, qui n'étant point déterminée peut devenir préjudiciable.

Les Adversaires de la Salivation (b), renouvellant une pratique (c) déja connue longtems auparavant, joignirent à l'usage du Mercure, l'usage alternatif des Purgations, pour détourner vers les Intestins l'action avec laquelle il se porte aux Glandes salivaires. D'autres (d) réduisirent le Mercure doux ou le vif Argent en forme de Pilules mercurielles avec des Médicamens purgatifs, pour évacuer les humeurs en même tems que le Mercure leur donne de la fluidité. D'autres (e) employérent le Turbith minéral, pour vuider puissamment par le Vomissement & par les Selles.

La voye de la Transpiration parut préférable à quelques-uns. Ils donnerent (f) les Frictions, ou la Panacée mercurielle, en dose trop foible, pour que le Mercure se portât vers la bouche

VAIS UCAY, traité de la maladie Vénérienne. BLANCARDUS, Institutionum Chirurg. cap. 46. de Lue venereâ ejusque Symptomatis. JOAN. BONHIUS, *Medicinæ Prof. Lipsiensis*, de officio Medici, cap. 15. de Salivatione, *Lipsiæ*, 1704. BOERRHAAVE, in Aphorismis, §. de Lue venereâ.

(a) SCHRODER, *Pharmacop. Medico-chymicâ, lib. 3. cap.* 15. Prescrit une Panacée mercurielle, en répétant plusieurs fois les sublimations du Mercure doux, & FRID. HOFFAMAN, *Clavi Pharmaceuticâ Schroderianâ, Halæ Sax.* 1675, remarque que la multiplicité des sublimations fait perdre au Mercure doux sa vertu purgative, & que pour lors il agit par la Salivation.

(b) VERCELLONI, Tract. de Pudendorum morbis. PIERRE DE SAULT, *Doct. en Medecine, aggregé au Collége de Bordeaux*, Dissertation sur les maladies Vénériennes, *à Bordeaux*, 1733.

(c) J. ALMENAR, lib. de morbo Gallieo, Papiæ, 1516, cap. 4. &c.

(d) JOSEPHUS QUERCETANUS, *Med. Reg.* Consilio de Lue venereâ, *Genevæ*, 1609. JOAN. RENAUDÆUS, *Med. Parisiensis*, Antidotarii lib. 2. *Hanoviæ*, 1631. PERDULCIS, cap. de Lue venereâ. TILINGIUS, Praxi Chymiatricâ, titulo de Purgantibus. HORSTIUS, Praxi Medicâ, cap. de Lue venereâ. MICHAELIS, Praxeos Clinicæ General. lib. 4. cap. 55. de Lue venereâ. RICHARDUS MORTON, *Med. Londin.* Phthisiologiæ lib. 3. cap. 7. de Phthisi à Lue venereâ. *Lond.* 1689. MUSITANUS, Tract. de Lue veneteâ lib. 3. LANGIUS, Praxeos Med. cap. 7. de Lue venereâ.

(e) CROLLIUS, Basilicâ Chymicâ. JOAN. ERNESTUS, *Doct. Med.* tract. de oleis chymicè distillatis, §. de Turpetho argenti vivi ad morbum Gallicum, *Genevæ*, 1636. ADRIANUS A MYNSICHT, *Med. Germanus*, Armamentarii Medico-chymici sect. 1. *Lugd.* 1660. SYDENHAM, Epistol. de Lue veneteâ. BLANCHARDUS, cap. 46. de Lue venereâ. MUSITANUS; tract. de Lue venereâ lib. 3.

(f) M. DEIDIER, *Prof. de la facult. de Montpel.* Dissertatione medicâ de morbis venereis, *Monspel.* 1713. M. CHICOYNEAU, *Premier Medecin du Roy*, Dissert. Medicâ, Frictiones mercuriales, ad curandam Luem veneream, adhibendæ non sunt in hunc finem, ut salivæ fluxus concitetur, *Monspelii*, 1718.

avec affluence; & ils en continuérent plus longtems l'usage, afin que roulant avec le Sang, & s'insinuant peu à peu dans toutes les parties du Corps, il détruisît insensiblement les causes & les accidens de la Vérole. L'Ethiops minéral & le Mercure violet furent employés par quelques autres (a) avec succès pour guérir de même cette maladie, en éteignant pour ainsi dire le Virus Vérolique, & sans produire aucune évacuation sensible.

La vertu purgative & émétique du Précipité verd (b) trouva lieu, pour arrêter des Gonorrhées trop rebelles. Le Précipité blanc & le Précipité rouge (c) furent réservés pour les applications extérieures & pour le traitement des Ulcéres: leur causticité en fit redouter l'usage intérieur aux plus prudens; & si on prescrivit le Précipité rouge intérieurement, ce ne fut qu'après l'avoir dulcifié & réduit en Arcane coralin (d).

Sans entrer dans la discussion des dangers & des avantages de ces différens remédes, qui tous peuvent trouver leur place dans les différentes circonstances, lorsqu'ils sont employés avec jugement & avec habileté, je les expose seulement, pour prouver que de tous les moyens de guérir cette maladie, dont on s'est servi depuis son origine jusques au tems où nous vivons, il n'en est aucun, qui ne reconnoisse les Médecins pour Auteurs.

Si je ne parle point des ouvrages que les Chirurgiens ont mis au jour sur la même maladie, c'est que dans la multitude innombrable de Chirurgiens qui ont vecû depuis deux Siécles, à peine en trouve-t-on quelques-uns qui ayent traité de cette matiére. Et d'ailleurs lorsque l'on a consulté les originaux, on reconnoît aisément, que dans le peu qu'ils ont fait imprimer, ils ont toujours été, selon leur coutume, d'ingrats & d'inutils plagiéres, que l'am-

(a) CHARLES THUILLIER, *Medecin de la faculté de Paris*, Observations sur les maladies Vénériennes. *Paris*, 1703. GEORGIUS BATEUS, *Regis Angliæ Caroli* 2. *archiater*, Pharmacopæia, *Ludg.* 1704. NIC. LEMERY, Cours de Chymie.

(b) HARTMANNUS, Praxi Chymiatricâ, §. de Lue venereâ. JOANNES HELFRICUS JUNCKEN, Methodi medendi cap. 22. de Lue venereâ, §. de Gonorrhæâ Gallicâ, *Francof.* 1684. SCHRODERUS, Pharmacop. Medico Chymicâ, lib. 3. cap. 15. TILINGIUS, Praxi Chymiatricâ, titulo de Antivenereis. FRID. HOFFMANNUS, Clavi Pharmaceuticâ Schroderianâ lib. 3. cap. 15. MICHAELIS, Praxi clinicâ, cap. de Lue venereâ. MUSITANUS, Tract. de Lue venereâ lib. 3. cap. 2. de curâ Gonorrhææ.

(c) SENNERTUS, Lib. de Lue venereâ cap. 23. MICHAELIS, Praxi clinicâ, cap. de Lue venereâ. SYDENHAM, Epistolâ Resp. de Lue venereâ. LEMERY, Cours de Chymie. BATEUS, Pharmacopeiâ.

(d) CROLLIUS, Basilicâ Chymicâ. SCHRODERUS, Pharmac. Medico Chymicâ lib. 3. cap. 15. TILINGIUS, Praxi chymiatricâ, titulo de Purgantibus. MICHAELIS, Praxi clinicâ, cap. de Lue venereâ. GEORG. BATEUS, Pharmacopeiâ.

bition de paroître Auteurs, & plus souvent l'envie d'attirer le Public par de belles promesses, en lui indiquant avec soin leurs noms & leurs demeures, ont excités à venter de prétendus secrets, dont les descriptions se trouvent dans les livres des Médecins, & à publier de mauvaises compilations, que je n'entreprendrai pas de tirer de l'eternel oubli dans lequel elles sont demeurées.

Je ne crains pas que les Chirurgiens, au défaut de preuves littéraires, alléguent pour justifier leur usurpation les Cures qu'ils font tous les jours dans ce genre de maladie. Le grand nombre de mauvais succès, & le détail d'une infinité de fâcheuses avantures, qui ont quelquefois transpirées dans le Public, & dont les Médecins sont souvent les témoins & les réparateurs, bien loin de fournir des preuves en leur faveur, ne serviroient qu'à les humilier davantage, & à inspirer de la crainte pour leur dangereuse routine.

Car il ne suffit pas, pour guérir ces maladies, d'employer constamment, comme le font les Chirurgiens, une même méthode dans toutes les circonstances & dans tous les sujets; il ne suffit pas de saigner uniformement tous les malades, de les purger, de les baigner, pour les préparer dit-on à passer par le grand reméde.

Les Médecins moins bornés dans leurs vûes reconnoissent qu'il y a des malades qu'un tel préliminaire mettroit hors d'état de soutenir le traitement. Il en est d'autres qu'il faut préparer; mais ce doit être de différentes maniéres, eu égard aux tempéramens, aux âges, aux sexes, aux différentes maladies compliquées; soit en fournissant aux uns par des nourritures succulentes les forces nécessaires pour soutenir les remédes; soit en évacuant dans les autres les humeurs trop abondantes, dont la raréfaction produiroit pendant la Cure de pernicieux effets; soit en réparant le délâbrement de quelque Partie foible; soit enfin en se précautionnant avec sagesse contre les accidens que l'on prévoît pouvoir survenir.

Le choix des remédes ne demande pas moins de prudence, pour être déterminé selon que le requerent les différentes circonstances. L'unique ressource des Chirurgiens est de frotter indistinctement & de faire saliver tous les malades; mais les Médecins sçavent que la Salivation ne convient pas à tous les Sujets; & qu'il est à propos de varier suivant les cas la méthode d'administrer le Mercure, tantôt pour empêcher qu'il ne se porte à la Tête, ici pour détourner les mauvaises impressions qu'il pourroit faire

faire ſur les Inteſtins, là pour parer les coups funeſtes qu'il porteroit à la Poitrine, tantôt enfin pour éviter les Dépôts d'humeurs qu'il pourroit ſuſciter dans quelques Parties. L'application extérieure du Mercure & ſon uſage interne, ne produiſent pas toujours les mêmes effets, & méritent alternativement la préférence dans les différentes occaſions. Il eſt des cas où la Salivation eſt préférable ; il en eſt d'autres, où il eſt plus à propos de détourner vers les Inteſtins l'action du Mercure. On peut quelquefois agir fortement & procurer de grandes évacuations ; d'autres fois il vaut mieux faire rouler doucement le Mercure avec le Sang, en lui donnant le tems de s'inſinuer dans toutes les parties du Corps. L'uſage du Mercure eſt quelquefois inutile, quelquefois même dangereux : & pour lors les Sudorifiques trouvent leur place, & produiſent de bons effets, quoi qu'ils agiſſent avec plus de lenteur.

Faut-il après le traitement rétablir les malades des fatigues qu'ils ont eſſuiées pendant la Cure, & diſſiper des accidens qui ſurvivent à la maladie? Les Chirurgiens, ſous prétexte de leur faire reſpirer un air plus pur, s'empreſſent de les renvoyer promptement ; mais les Médecins, moins avides du gain qu'attentifs à la guériſon parfaite de ceux qui ont confiance en eux, ne les perdent point de vûe. L'uſage prolongé de quelque décoction ſudorifique, ou même la continuation de quelque légére doſe de Mercure, emportent aiſément par la ſuite des ſymptomes trop rebelles. Le Lait preſcrit avec prudence & conduit avec ſageſſe, redonne au Sang ſon beaume naturel, dont la maladie & les remédes l'avoient dépouillé. Les Eaux minérales, de différente nature ſelon les différens cas, rendent aux Parties leur premiére ſoupleſſe, en ſubtiliſant les liqueurs arrêtées dans leurs cours, & raffermiſſent, en débouchant les Nerfs, celles qui étoient affoiblies.

Je pourrois joindre aux Auteurs, dont j'ai déja expoſé les recherches, pluſieurs autres ſçavans Médecins, (a) que leur attention à étudier le génie de ces maladies, à en remarquer les ſym-

(a) JOAN. WIDMANNUS MEICHINGER, Tract. de Puſtulis quæ vulgo dicuntur *Mal Franzos*, 1497. SIMON PISTOR, *Medecin de Leipſic*, Poſitione de malo Franco, *Lipſiæ* 1478. JOSEPH. GRUNBECKIUS, *Med. Reg.* Lib. de Mentulagrâ ſeu morbo regio, *Venetiis*, 1503. BARTHOLOMÆUS SILBER, de Præcautione Luis venereæ, *Viennæ*, 1525. AUGUSTINUS NIPHUS PHILOTHEUS, *Med. Sueſſanus*, lib. de morbo Gallico, *Neapoli*, 1534, JOAN. PASCHALIS, *Med. Sueſſanus*, lib. de morbo compoſito, qui vulgò Gallicus appellatur, *Neapoli*, 1534. JOAN. VOCHS, *Colonienſis Medic.* Tract. de omni peſtilentiâ & de diuturnâ peſte mor-

ptomes, à en ſuivre les différens degrés, & une multitude d'Obſervations ſur la même matiére, ne rendent pas moins recommandables à la poſtérité.

Mais ſans aller plus loin, il eſt facile de reconnoître ceux auſquels le Public & la Médecine ſont redevables de la méthode & des moyens de guérir les maladies Vénériennes ; & pour peu qu'on réfléchiſſe ſur l'importance de ces maladies, ſur la gravité de leurs ſymptomes, ſur l'énergie des remédes qu'on employe pour les traiter, on ſera convaincu que la Sureté publique:

bi Gallici, *Colon.* 1537. MICH. ANGELUS BLONDUS, tract. de originc morbi Gallici, deque ligni indici ancipiti proprietate, *Venetiis*, 1542. HERCUL. BONACOSSUS, de modo præparandi Aquam Ligni Sancti, *Bononiæ*, 1553. HIERONYMUS MONTUUS, lib. de morbo Gallico, *Ludg.* 1558. AMAT. LUSITANUS, De morbo Gallico & Gallicâ Scabie, necnon de methodo propinandi decoctum radicis Chinarum Epiſtol. *Ludg.* 1560. PETRUS TRAPOLINUS, *Prof. Patav.* Tract. de morbo Gallico. JOAN. SYLVIUS, *Inſul. Med.* Declamatione de Lue venereâ, *Antuerp.* 1564 PETR. ANGEL. AGATHUS, Exercitation ad GABR. FALLOPII librum de morbo Gallico, *Patavii*, 1564 GEORG. DORDONUS, *Med. Placent.* De morbi Gall. curatione Tract. quatuor, *Papiæ*, 1568. THOMAS PHILOLOGUS, malum Gallicum, depilativam, unguitivam, dentativam, nodos, ulcera, &c. ſanans; ligni indici, Cynæ, Spartæparillæ, Antimoni, unctionis, Suffumigii, Præcipitati, &c. modos omnes & facultates explicans, *Venetiis*, 1575. JOAN. ZECCHIUS, *Bonon. Med.* tract. de morbo Gallico, *Bonon.* 1586. HIERONYMUS CAPIVACCIUS, *in Gymnaſio Patavino Med. Prof.* De Lue venerea acroaſes, *Spiræ*, 1590. FELICIANUS BETERA, *Medicus Brixianus*, De morbo Gallico, *Brixiæ*, 1591. JOAN. CRATO, *Uratiſlav. Med.* Commentario de morbo Gallico, *Francof.* 1594. AURELIUS MINADOUS, Tract. de Virulentiâ venereâ, *Venetiis*, 1596. HERCULES SAXONIA, *Medic. Profeſ. Patavinus*, Tract. de morbo Gallico ſeu Lue venereâ, *Francof.* 1600. ALEXAND. MASSARIAS, *Med. & Profeſ. Patavinus*, Libro de morbo Gallico. *Francof.* 1601. JULIUS PALMARIUS, *Med. Pariſienſis*, Lib. de morbis contagioſis, *Francof.* 1601. CONRADUS SCHELLINGIUS, *Heidelberg. Medicus*, Conſil. ad Puſtulas malas, morbum, quem malum de Francia vulgus appellat, *Heidelbergæ*. DEMETRIUS CANEVARIUS, *Genuenſis Med.* De ligno Sancto Commentario, *Romæ*, 1602. MARSILIUS CAGNATUS, *Veron. Med.* de Ligno Sancto Diſputation. binis, *Romæ*, 1603. EUSTACHIUS RUDIUS, *Utinenſ. Med.* de morbo Gallico lib. quinque, *Venetiis*, 1604. LUD. MERCATUS, de morbi Gallici naturâ & curatione Operum Tom. 2 *Francof.* 1608. HENNINGUS ARNISÆUS, Diſputat. de Lue venereâ cognoſcendâ & curandâ, *Oppenheim*, 1610. HORATIUS GUARGUANTUS, *Sonſinenſis Med.* tract. de morbo Gallico, *Venet.* 1613. EITEL JOACHIMUS KRUPPELIUS, de morbo Gallico, 1616. VICTOR MANGGUS, Diſput. de Lue venereâ, *Baſil.* 1620. JOANNES MACOLLONE, Jatriâ Chymicâ exemplo Therapeiæ Luis venereæ illuſtratâ, *Londini*, 1622. JOANNES SAPORTA, Tract de Lue venereâ, *Ludg.* 1624 ARNOLDUS WEICKARDUS, Theſauri Pharmaceut. lib. 3. de Lue venereâ, *Francof.* 1626. JOAN. NEANDER, Saſſafraſologiâ, *Bremæ*, 1627. JOAN. ANTONID. VANDER LINDEN, Centuriâ inaugurali poſitionum medico practicarum de venereâ virulentiâ, *Franck.* 1630. REMALCUS FUCHSIUS, *Med. & Canonicus Leodicus*, Methodo curandi Luem veneream per ligni Guajaci decoctum, *Paris.* 1641. CYPRIANUS MAROXA, de Lue venereâ, *Valleſoleti*, 1641. JOAN. BAPT. SITONUS, Miſcellan. Med. curioſis, de miſcelâ purgantium medicamentorum & ſudoriferorum alexipharmacorum in lue venereâ, *Patavii*, 1641. LAURENT. JOUBERTUS, *Med. & Profeſ. Monſpel.* lib. de Variolâ magnâ ſeu craſſâ, *Francof.* 1645. PETRUS FORESTUS, Obſervat. Medicin. lib. 32. de Lue venereâ, *Rothomagi*, 1653. SIMON PAULLI *Med. Profeſ. Haſnienſis*, Digreſſione de verâ & proximâ cauſâ Luis venereæ, *Francof.* 1660. ANT. EVERHARDUS, *Medioburg. Med.* Collatione antiqui morbi recrudeſcentis cum morbo Gallico vel Indico, *Medioburg.* 1661. PAULUS DE SORBAIT, Tract. de Lue venereâ. *Norimberg.* 1672. JOAN. CASPAR SPARR, Diſſert. de Lue venereâ, *Argent.* 1673. EDVARDUS MAYNWARINGIUS, Hiſtoriâ Luis venereæ, *Francof.* 1675. BERNHARD. CHRIST. A JUVELLINA, Tract. de Lue ſeu morbo venereo, *Venetiis*, 1676. ANT. MENJOTIUS, *Medicus Regius*, Diſſert. Patholog. de Lue venereâ, *Pariſ.* 1677. JOAN. DANIEL MAJOR, de uſu & abuſu Mercurii in Lue venereâ, *Kiliæ*, 1678. GUIL. COCKBURN, *Med. Doct.* de virulentæ Gonorrheæ naturâ, cauſis, curatione, *Lugd. Batav.* 1716. &c.

eſt le fondement du droit qu'ont les Médecins de diriger le traitement des maladies Vénériennes auſſi-bien que de toutes les autres maladies. Inſtruits de la nature du Méchaniſme de l'homme & des ſecours que fournit la Médecine, ils ſont les ſeuls capables de rétablir ce Méchaniſme, lorſqu'il ſe trouve dérangé dans ſon tout ou dans quelques-unes de ſes Parties. Leur ſcience les met en état de diſtinguer les maladies par leurs ſignes, de faire un choix judicieux parmi les moyens de guérir que fourniſſent la Diette, la Pharmacie & la Chirurgie, & d'animer pour ainſi dire tous ces inſtrumens de la guériſon, en les plaçant à propos, & les preſcrivant à ceux dont l'emploi eſt de les adminiſtrer.

Les diſtinctions que les Chirurgiens font des maladies en Médicinales ou internes, & en Chirurgicales ou externes, s'attribuant la connoiſſance & le traitement de ces derniéres, ne ſont que des piéges tendus à la crédulité populaire, pour s'arroger quelque autorité en Médecine.

La dénomination de maladies Chirurgicales n'eſt point fondée ſur ce que la Cure de quelques maladies dépend entiérement de la Chirurgie & des Chirurgiens, mais ſur ce que les Médecins, dans la ſuite du traitement qu'ils en font, joignent aux autres ſecours, quelquefois ceux de l'Opération de la main, qu'ils ſe réſervent toujours de diriger au but qu'ils ſe propoſent & de faire agir ſelon leurs vûes.

Les maladies externes ne ſont pas moins du reſſort des Médecins, car ces maladies ſont des Playes, des Fractures, des Luxations, qui outre la Réduction, la Réunion & l'Application des Bandages, exigent encore toute la prudence d'un Médecin, pour prévenir & arrêter les accidens fâcheux, en preſcrivant à propos le Régime, les Saignées, les Médicamens internes, & les Remédes topiques convenables aux différentes circonſtances: ou bien ces maladies ſont des Tumeurs, des Abcès, des Ulcéres, dont le ſuccès & la cure dépendent principalement de la diſpoſition intérieure du Corps, de la nature du Sang, & de l'état des Liqueurs, toutes choſes qui ſont le principal objet de la pratique des Médecins.

Auſſi eſt-ce un uſage ſagement conſervé dans les Hôpitaux bien réglés, que le Médecin ſeul ſoit chargé de faire adminiſtrer les remédes qu'il juge convenables aux malades, ſur leſquels les Chirurgiens opérent. Il n'y eſt pas même permis aux Chirurgiens

Majors d'entreprendre aucune Opération, que par l'avis du Médecin qui y préſide. Combien de fois cette exacte diſcipline n'a-t-elle pas abrégé des maladies, qu'un panſement mal entendu auroit prolongées, ou peut être rendues incurables? Combien de malades deſtinés trop précipitamment à des Opérations cruelles, dont la perte de leurs membres eût été peut-être la ſuite la moins fâcheuſe, ont reſſenti l'utilité des Médicamens les plus doux, conſeillés par des Médecins *. Ne ſeroit-il pas à ſouhaiter, que les Magiſtrats, ces Conducteurs éclairés du Public ſouvent aveugle ſur ſes propres intérêts, entrepriſſent de le faire jouir par la force des Loix, de ces mêmes avantages dont les Administrateurs des Hôpitaux font jouir les malheureux qui s'y retirent, & que les perſonnes d'un rang diſtingué dans le monde ne manquent pas de ſe procurer.

Après avoir expoſé une partie des abus qui ſe commettent dans le traitement des maladies Vénériennes. Il ne reſte plus qu'à propoſer le moyen d'y remédier. Ce ſeroit de défendre aux Chirurgiens d'en traiter aucune par eux-mêmes, & ſans qu'auparavant l'exiſtence & le caractére de la maladie ayent été conſtatés par une Conſultation de Médecins, qui preſcriroient la Préparation du malade, le Régime qu'il doit obſerver, la Méthode de traiter la maladie, dont un des Médecins ſe chargeroit de diriger la Cure.

Par ces ſages précautions on éviteroit une infinité de deſordres, auſſi préjudiciables à l'Etat que funeſtes aux particuliers. Les malades, certains de leur guériſon, ne craindroient plus de porter dans le ſein des familles, auſquelles ils s'allient, le trouble & la deſolation. Ils ne riſqueroient pas de tranſmettre à leur innocente Poſtérité de cruelles maladies, qui ſont en même tems des ſuites, & de leurs dérangemens, & de leur aveugle confiance en des Chirurgiens, qui n'ont fait que pallier le mal au lieu de le guérir. Les malades eux-mêmes ne ſeroient plus les victimes ou de la cupidité ou de la mépriſe, & ils trouveroient dans les reſſources que la Médecine fournit aux maîtres de l'Art, des ſecours contre les accidens de toute eſpéce, qui peuvent ſurvenir pendant le traitement, & dont la Cure, non plus que celle de la Maladie, n'eſt en aucune maniére du reſſort de la Chirurgie.

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, ann. 1728. pag. 197.

FIN.